

SAINT-VALENTIN DE GRISELLES : DU CULTE ÉRÉMITIQUE À LA FONDATION MONASTIQUE

par Christian SAPIN et Noëlle DEFLOU-LECA

INTRODUCTION

Situé en Châtillonnais, entre Tonnerre et Châtillon-sur-Seine, le site de Griselles¹ est réputé avoir été occupé dès la première moitié du VI^e siècle avec l'installation d'un saint ermite du nom de Valentin. La renommée du saint homme et l'essor local de son culte dont témoigne l'hagiographie sont attestés jusqu'à la fin du XIX^e siècle, époque à laquelle une authentification des reliques donna un nouveau souffle aux pèlerinages en son honneur.

Textes, monuments et vestiges archéologiques se conjuguent ici pour éclairer les progrès de la christianisation et le développement des communautés cénobitiques depuis la conquête du royaume Burgonde par les Francs en 534 jusqu'au règne de saint Louis (1226-1270).

La double campagne menée sur le site de Griselles, fin 2001 et début 2002, s'inscrit dans le programme déposé auprès de la commission interrégionale de l'archéologie et portant sur les premières occupations religieuses du nord de la Bourgogne : premières paroisses et premiers monastères. Moins connu que Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Andoche de Saulieu ou Moutiers-Saint-Jean, Griselles présente cependant, à la grande différence de ces grands sites, un état quasi médiéval d'un lieu où un corps saint attirait des pèlerinages encore au XIX^e siècle. En outre, le cas de Griselles offre l'intérêt de posséder des sources et d'avoir un potentiel archéologique plusieurs fois reconnu aux abords de l'église. Une fouille programmée pouvait

1. Côte-d'Or, arr. Montbard, cant. Laignes.

par ailleurs être déterminante pour les options que pourraient prendre par la suite maître d'œuvre et maître d'ouvrage dans la présentation du site.

D'autre part, ces recherches prolongeaient logiquement le programme entrepris d'une part sur l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre depuis 1986, dont dépendait à partir du XII^e siècle Griselles, et d'autre part sur d'autres dépendances comme Saint-Léger de Champeaux (aujourd'hui Saint-Léger-Triey) également en Côte-d'Or². Les travaux sur ces sites et l'ensemble des données réunies peu à peu à partir des différentes opérations conjointes ces dernières années³ sur la crypte de Saint-Lazare d'Avallon, l'ancienne église de Saint-Père (Yonne) ou encore la crypte de Flavigny ou l'église de Marcenay (Côte-d'Or) traduisent l'évolution d'un paysage historique et religieux en complète transformation entre le VI^e et le IX^e siècle avant que ne s'imposent les réseaux monastiques et paroissiaux (fig.1).

LE SITE DE GRISELLES : HISTORIOGRAPHIE ET HISTOIRE

Dans un premier article paru en 1989⁴, à la suite d'autres collègues nous avons attiré l'attention sur ce site peu connu, non protégé en dehors du tombeau de Valentin. Il nous semblait notamment qu'avec la crypte, la présence exceptionnelle sous l'église actuelle de structures visiblement antérieures à l'époque gothique, méritait un examen approfondi que nous n'avions pas été en mesure de mettre en œuvre à l'époque, du fait de nos engagements sur Saint-Germain d'Auxerre. Au même moment, deux interventions

2. Les dépendances de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre ont été étudiées par Noëlle DEFLOU-LECA (*Mouvances laïques et ecclésiastiques dans la genèse du réseau monastique de Saint-Germain d'Auxerre (Ve-XIII^e siècle)*), thèse de doctorat, A. Saint-Denis (dir.), Dijon, décembre 2000, 2 vol. dactyl. (à paraître Cercor, Saint-Étienne).

3. Cf. Notices résumant ces interventions *Études et travaux 2001-2002, Centre d'Etudes Médiévales 6, 2002, p. 21-24.*

4. SAPIN (C.), « La crypte de Griselles : problèmes historiques et contextes archéologiques », *Bulletin archéologique et historique du Châtillonnais*, n° 2, 1989, p. 13-15.

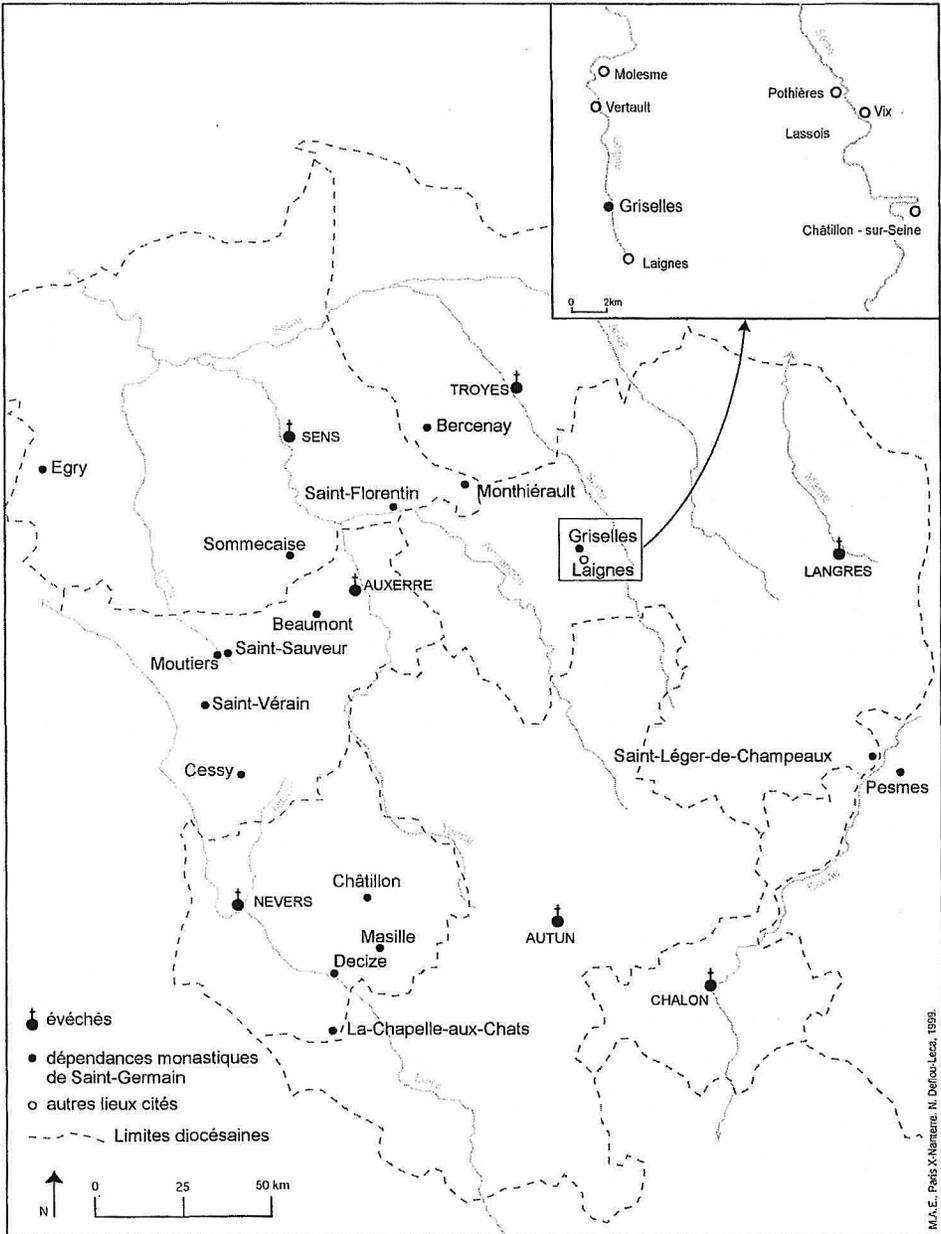


FIG. 1.- Carte des dépendances de Saint-Germain d'Auxerre, avec la situation de Griselles et des autres noms cités (C.E.M., N. Deflou-Leca).

archéologiques, en 1988⁵ et 1992⁶, dans le cimetière ou à ses abords devaient clairement montrer l'ancienneté de l'occupation sans pouvoir, dans le cadre limité de sondages, relier les éléments découverts aux structures de l'église et notamment de sa crypte. Nous reprendrons certaines informations précieuses livrées par ces travaux antérieurs dans nos conclusions.

Des recherches historiques ont été conduites à plusieurs reprises sur Griselles au XIX^e siècle au moment où l'on remettait à l'honneur le culte de saint Valentin. Ce fut en particulier le fait de l'abbé Garraud qui publie une *vie de saint Valentin* en 1865, en même temps a lieu une première restauration du tombeau avec une ouverture de la crypte le 4 juillet 1865⁷.

En 1883, l'abbé Lavieille publie une première notice de deux pages dans le but de recueillir des fonds en vue d'une restauration de l'église afin que le lieu devienne un centre de pèlerinage pour le Châtillonnais. Les travaux s'engagent assez vite sous la direction de Charles Suisses (selon Épery⁸), avec la toiture⁹, la nef (portails) et la descente à la crypte¹⁰. C'est à cette époque semble-t-il qu'on découvre la seconde salle au sud. En 1885, alors qu'on refait le vitrail du chevet consacré à saint Valentin, paraît une seconde notice¹¹. L'abbé Lavieille nommé desservant de Lusigny dès 1886 reprendra plus tard ses recherches sur Griselles dans une synthèse restée

5. MANGIN (Jean-Marc et Martine), Rapport de fouilles 1989 (Service Régional d'Archéologie de Bourgogne) et « Une nécropole mérovingienne à Griselles, résultats du sondage de mai 1989 », in *Bulletin...*, *op. cit.*, 1989, n° 2, p. 27-33, suivi d'une étude d'une stèle funéraire réutilisée par R. Lesko (p. 34-35) et d'une étude anthropologique des sépultures par Germaine Depierre, p. 36-39.

6. MANGIN (Jean-Marc et Martine), *Griselles*, Rapport de sondages prospectifs : les limites de la nécropole mérovingienne, 1992, (SRA de Bourgogne et association Traces).

7. GARRAUD (R), *Vie de Saint Valentin de Griselles suivie d'une notice sur les origines de cette paroisse et l'office du saint*, Dijon, 1865.

8. Bibliothèque Municipale de Dijon, Manuscrit Épery.

9. Celle-ci est signalée en très mauvais état en 1851 et 1861 (cf. Lettre au Vicaire général, Arch. diocésaines Dijon, 2 P.).

10. Nous n'avons pas de détails graphiques ou chiffrés sur ces travaux. Un courrier du curé Lavieille à l'évêque en date du 25 fév. 1884, évoque la poursuite des travaux avec un nouvel autel et indique seulement qu'« on restaure la crypte souterraine » (Arch. Diocésaine, Dijon, 2 P.).

11. LAVIEILLE (Auguste), *L'œuvre de saint Valentin de Griselles*, Dijon, 1885.



FIG. 2.- Griselles, l'église vue depuis le sud-est

manuscrite...¹². La date de 1891 gravée sur une réfection d'enduit du chevet côté nord pourrait correspondre aux dernières restaurations de cette partie (fig.2).

Une occupation précoce (VI^e siècle).

Il existe à Griselles une tradition mal attestée d'une occupation antique du site. Celle-ci s'appuie sur la présence d'une fortification au sommet de la colline dont les ruines auraient livré au cours des XIX^e et XX^e siècles du matériel militaire romain et des médailles¹³. La littérature évoque également la forteresse de Vertault (*Vertilium*)¹⁴ à 5 km en aval de la Laigne comme pouvant être le premier site d'occupation de Griselles. Elle aurait été détruite en 269-270, sans doute lors d'une incursion barbare¹⁵.

La documentation éclaire un peu mieux la fondation érémitique d'un certain Valentin au cours du VI^e siècle. On dispose, en effet, sur ce saint ermite prêtre et confesseur d'une tradition hagiographique peu importante mais bien établie. Il s'agit d'une courte *Vita* qui précise les hauts faits du saint et expose l'exemple de sa vie¹⁶. Le récit, connu par l'édition qu'en firent les Bollandistes dans les *Acta sanctorum*, est daté du VI^e siècle. Il semblerait que cette Vie soit en fait le fruit d'une compilation de plusieurs autres textes hagiographiques antérieurs (saint Yrieix, saint Gilles, saint Vitre d'Arcis-sur-Aube) ce qui jette un certain soupçon sur la fiabilité du récit¹⁷.

12. Madame Anne Terrillon-Bouhelier a publié ce manuscrit dans les *Cahiers du Châtillonnais*, n° 112, en 1996. Elle précise dans son introduction que ce manuscrit a été remis par l'abbé Auguste Lavieille (1859-1941), en 1937, pour être conservé dans les archives de la paroisse de Griselles. Nous la remercions d'avoir fait connaître ces travaux précieux pour l'histoire du lieu.

13. GARRAUD (R.), *Vie de saint Valentin*, op. cit., 1865.

14. Sur Vertault, cf. MANGIN (M. et J.-M.), « Remise en valeur du site gallo-romain de Vertillum », *Bull. Soc. Arch. et Hist. du Châtillonnais*, n° 7-8, 1985, p. 197-205 ; et *Il était une fois la Côte-d'Or, 20 ans de recherches archéologiques*, bibliographie et notes dans Musée de Dijon, 1990. D'autres travaux de synthèse sur le mobilier sont en cours de publication.

15. LAVIELLE (Auguste), *L'œuvre de saint Valentin de Griselles*, Dijon, 1885.

16. BHL 8457. *Acta Sanctorum* au 4 juillet (II, p. 39-42)

17. C'est en tout cas la position du chanoine Marilier dans la courte analyse qu'il fait de ce texte (« Cantons de Baigneux-les-juifs et Laignes », *Œuvre d'art des églises en Côte-d'Or*, Exposition du musée de Dijon, 1978, p. 39).

La *Vita* précise que Valentin était originaire du Lassois, en vallée de Seine, de parents romains nobles, installés sans doute à Pothières (*Pultarias*) en limite du territoire burgonde. Il serait né au début du VI^e siècle¹⁸. Il aurait été élevé à la cour du roi d'Austrasie Théodebert I^{er} (534-548), petit-fils de Clovis, peu après la conquête du royaume des Burgondes par les Francs en 534.

Refusant le mariage et la carrière civile à laquelle son père le destinait, il se retire en secret dans une grotte (*spelunca*) reculée des terres familiales appelée "le four à chaux". On se situe, semble-t-il, dans les années 540. Il y fonde une petite chapelle (*ecclesiola*) qui, par corruption de langage, devient *Egliselle* puis, à partir du XII^e siècle, *Griselles*. Là, il tente de vivre dans la solitude de l'anachorète mais sa réputation de piété et de sainteté attire à lui des fidèles. Sa renommée lui vaut d'être ordonné prêtre par un évêque de Langres, peut-être Grégoire (507-539). Après une vie d'oraisons et de sainteté, il meurt sans doute peu avant le roi Théodebert, vers 547. Un évêque de Langres -peut-être Tétrice (549-572)- fit peu après édifier à l'emplacement du tombeau de Valentin une grande église en son honneur.

L'expérience de saint Valentin n'est pas isolée. Elle correspond à un essor du culte des saints sur le lieu même de leur inhumation. Cet essor, amorcé à la fin du IV^e siècle, est d'abord marqué par l'arrivée de reliques de saints martyrs orientaux, puis par la multiplication des récits de Vies et de Miracles de saints. Cet engouement pour les saints se manifeste aussi par un élan bâtisseur au profit de basiliques suburbaines dédiées à des martyrs ou des évêques considérés comme des modèles de sainteté. Lieux de miracles, les tombeaux des saints attirent à eux de nombreux pèlerins et des fidèles. Germain, évêque d'Auxerre († 448) est inhumé dans l'oratoire qu'il avait fait construire en l'honneur des saints martyrs d'Agaune, Maurice et ses compagnons. À l'emplacement de son mausolée la reine Clotilde, femme de Clovis, fait édifier dans les années 540 une grande basilique afin d'exalter le culte du saint pontife. On est là une vingtaine d'années avant l'embellissement de l'église de Griselles. L'évêque de Langres Grégoire (507-539) est à l'origine de la réfection du tombeau de saint Bénigne de Dijon, puis de la construction d'une basilique sur la crypte où est inhumé le

18. Peut-être vers 507 (A. LAVIELLE, 1885, p. 7-19) ou 519 (*Acta sanctorum*, p. 40).

saint¹⁹. Une basilique est également édiflée sur le tombeau de saint Maurille d'Angers dans les années 550-576²⁰.

À Griselles, le site de la fondation de Valentin (chapelle de Valentin embellie d'une église sur son mausolée) est une colline aplanie qui domine la vallée marécageuse de la Laigne. Il y subsistait, d'après la *Vita* du saint le mur d'enceinte des fortifications d'un ancien château. L'église, pourvue d'une crypte à laquelle on accède par des marches, a « *un parfum d'antiquité* » (*antiquitatem redolet*, repris de Cicéron). Le récit hagiographique précise plus loin que c'est au milieu de cette crypte que Valentin fut inhumé, comme en témoigne à l'évidence les traces laissées au sol. On plaça ensuite le corps du saint le long du mur droit à une hauteur de six pieds. On peut y voir deux pierres sur lesquelles se trouve une croix sculptée où l'on peut lire en relief la mention de Pierre et Paul, apôtres. Sur l'autel de la crypte est représenté Dieu le père entouré d'hommes et de femmes agenouillés et de Valentin foulant au pied un dragon.

*Une communauté monastique : de la fondation à la dépendance
(XI^e – XIII^e siècle)*

Hormis les témoins archéologiques et architecturaux d'une occupation religieuse à l'époque franque, les sources écrites sont quasi muettes sur les destinées de cette église Saint-Valentin jusqu'au début du XI^e siècle. Ce sanctuaire est à nouveau mentionné en 1018 dans l'acte de fondation d'un monastère en ce lieu pour y desservir le culte en l'honneur « *du très saint confesseur Valentin* ». La charte de fondation, conservée en original²¹, permet de saisir le développement du culte du saint ermite dans le cadre d'une institution monastique stimulée par l'aristocratie.

19. PICARD (Jean-Charles), "Dijon", *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, N. Gauthier, J.-C. Picard (éd.), IV, Province ecclésiastique de Lyon, Paris (de Boccard), 1986, p. 62-63.

20. PIETRI (Luce), "Angers", *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, N. Gauthier, J.-C. Picard (éd.), V, Province ecclésiastique de Tours, Paris (de Boccard), 1987, p. 76.

21. A.D. Haute-Marne, 2G 1171. Voir l'article philologique que lui consacre Michel PARISSÉ et dans lequel il en donne une édition et une traduction ("Le préambule d'une charte du XI^e siècle, document et texte littéraire", *Revue des Études latines*, 78 (2000), p. 16-25).

A - Une fondation aristocratique en 1018.

L'installation de moines réguliers à Griselles est attestée par la charte de fondation datée du 28 mai 1018. Cet acte est rédigé par l'évêque de Langres, Lambert, qui confirme la fondation d'un établissement régulier et lui accorde sa protection. Mais l'initiative de la fondation est laïque et aristocratique. Elle revient à Ermengarde, comtesse de Vermandois.

« Particulièrement dévouée au Christ, la très noble comtesse (...) a demandé à l'évêque Lambert de lui permettre de rassembler des moines dans le village de Griselles pour assurer l'office de la sainte religion ». Cette fondation a pour but d'honorer la mémoire du saint ermite Valentin dont le tombeau se trouvait en ce lieu. L'autel qui lui était dédié et les revenus qui y étaient attachés sont abandonnés au nouvel établissement avec l'accord de l'évêque. Le monastère est également doté par la comtesse de deux églises qu'elle tenait en bénéfice de Lambert. L'une, dédiée à saint Pierre, se trouve dans le domaine tout proche de Nicey ; l'autre est édifiée en l'honneur de saint Didier dans le village voisin de Laignes²². Il s'agit là d'une fondation monastique classique, œuvre d'un laïc sous le contrôle de la hiérarchie épiscopale.

Il faut s'interroger sur les droits que tenaient Ermengarde de Vermandois sur la terre de Griselles qui se trouve à la limite des comtés de Tonnerre et de Bar-sur-Seine²³. Ermengarde est la dernière héritière des comtes de Bar-sur-Seine (fig. 3). Elle épouse en première noce le comte de Tonnerre Milon et s'unit ainsi à la dynastie fondatrice de Saint-Michel de Tonnerre. Peu après la mort de Milon vers 998, elle se remarie avec le comte Herbert III de Vermandois, ce qui explique le titre qu'elle porte dans cette charte. À l'époque qui nous occupe (1018), Ermengarde exerce toujours une autorité sur le comté de Tonnerre aux côtés de son fils Renaud qui souscrit à cette

22. L'identification de Laignes a longtemps posé problème à cause d'une erreur dans l'édition du texte par la *Gallia Christiana* (IV, instrumenta col. 139-141). La leçon proposée était *Fonsania* interprétée comme Fontaines-les-Sèches (départ. Côte-d'Or, arr. Châtillon-sur-Seine, cant. Laignes) alors que l'original comporte sans ambiguïté la mention de *Fons Laniae*. Voir PARISSE (Michel), *op. cit.*, p. 25.

23. PETIT (Ernest), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race Capétienne avec des documents et des pièces justificatives*, 9 vol., Dijon-Paris, II, 1888, p. 432-441. Voir la généalogie ci-jointe.

fondation ainsi que sa femme Helvis. Sa légitimité, tant sur le comté de Tonnerre que sur celui de Bar-sur-Seine, explique les droits qu'elle tient sur la terre de Griselles.

Cette fondation monastique bénéficie largement de l'appui de l'évêque de Langres. Lambert, avec l'accord de son prévôt et des archidiaques, desquels relève Griselles, donne son aval pour la constitution d'une communauté de moines qui peut percevoir les dîmes et les offrandes des autels qui lui sont rattachés. L'évêque assure également au monastère sa protection contre les usurpations éventuelles de clercs comme de laïcs. Il s'inscrit là dans le contexte réformateur amorcé par certains monastères en Lorraine et en Bourgogne et soutenu en partie par les évêques.

Le soutien de Lambert s'explique à plus d'un titre. D'abord parce que le Tonnerrois est dans la mouvance des évêques de Langres depuis le haut Moyen Âge. Dès le VI^e siècle, des évêques comme Grégoire ou Tétrice sont intervenus en faveur de Saint-Valentin. De surcroît, Lambert est lui aussi apparenté à la famille de Tonnerre, ce qui explique sans doute le qualificatif qu'il donne à Ermengarde de « *fidèle et amie très chère* ». Il appartient, en effet, à la famille des sires de Vignory, comtes de Bologne et de Bassigny. Sa belle-sœur Letgarde est la sœur du comte de Tonnerre, Milon, qu'a épousé Ermengarde. On mesure ici l'importance des alliances matrimoniales entre les grandes lignées aristocratiques. Ermengarde est au cœur d'un réseau de relations entre les lignages comtaux de Bar-sur-Seine, Vermandois, Roucy, Tonnerre et Vignory. On retrouve au centre de ces alliances les évêques de Langres qui, en un siècle, sont presque tous issus de ces cinq familles²⁴. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici l'importance de Brun de Roucy dans le mouvement réformateur bourguignon. Soutenu par son beau-frère Otte-Guillaume, il fait appel à Guillaume de Volpiano pour réformer Saint-Bénigne²⁵. Brun de Roucy est sans doute à l'origine du remariage d'Ermengarde avec Herbert III de Vermandois²⁶. Les intérêts ecclésiastiques liés à la fonction épiscopale se combinent donc tout naturellement aux intérêts familiaux et les réseaux de relations familiales se retrouvent dans les transactions et les alliances nouées entre les grands.

24. Sauf Hugues de Breteuil ou de Verdun 1031-1049.

25. Guillaume est d'ailleurs lui aussi un parent d'Otte-Guillaume. Sa mère Périnza est une parente de Bérenger du Frioul et du roi Arduin d'Ivrée aïeul et parent d'Otte-Guillaume.

26. PETIT (Ernest), *op. cit.*, p. 429.

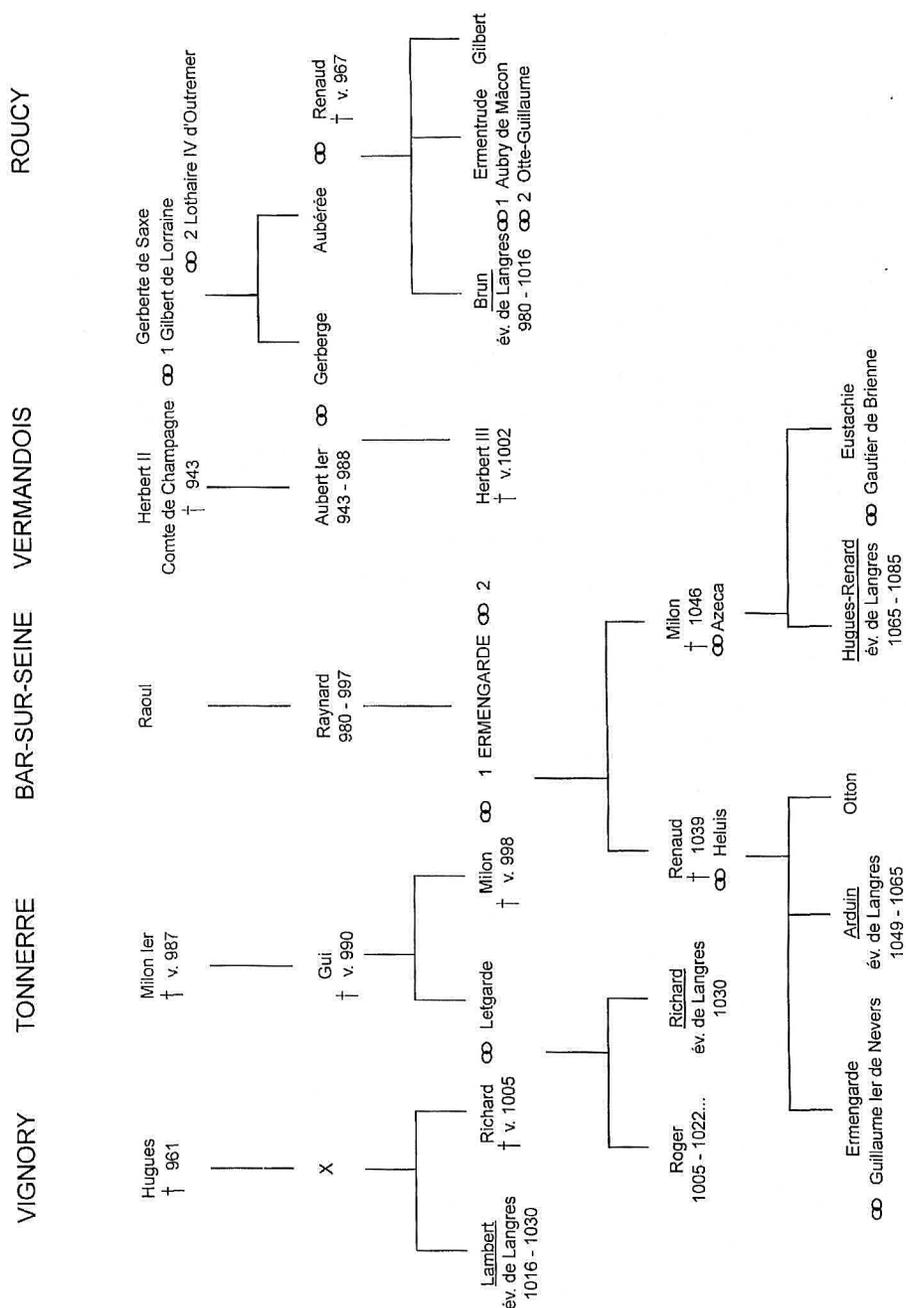


FIG. 3.- Diagramme généalogique situant les acteurs de la fondation de 1018.

Ce soutien aux nouvelles fondations monastiques n'est bien sûr pas sans avantages spirituels et temporels pour l'évêque et la comtesse. En échange de cette protection la charte précise que les moines de Griselles doivent assurer des prières pour leur bienfaiteur à matines et à vêpres sa vie durant et des oraisons particulières matin et soir après sa mort. Par ailleurs le monastère reconnaît être sujet de l'évêque et verser pour cela, à Lambert comme à ses successeurs, un cens annuel de cinq sous, récongnitif aux yeux de tous de cette autorité.

En 1018, la fondation du monastère de Griselles, bien encadrée par la hiérarchie diocésaine et par une figure aristocratique, se fait donc en dehors de tous liens avec Saint-Germain d'Auxerre. À cette date l'avenir de Saint-Valentin est davantage tourné vers Langres que vers Auxerre, alors que les possessions de Saint-Germain voient leur horizon oriental limité à l'Armançon. Les biens de la grande abbaye sont, en effet, essentiellement concentrés dans les diocèses d'Auxerre, de Sens et de Nevers (fig. 1).

La mainmise de Guillaume I^{er} de Nevers-Auxerre sur le Tonnerrois va bouleverser cette perspective et donner à Saint-Germain l'occasion de s'étendre sur des territoires peu familiers de l'abbaye. Mais le contexte précis de cette intégration de Griselles au nombre des dépendances de Saint-Germain demeure mal connu. Certains historiens n'ont d'ailleurs pas hésité à relier la création d'un établissement régulier en 1018 et l'entrée dans la dépendance auxerroise²⁷. Il faut en réalité être beaucoup plus prudent.

B - Entrée dans la dépendance de Saint-Germain d'Auxerre au XI^e siècle.

Le moment et les circonstances exactes de l'entrée de Saint-Valentin de Griselles dans l'obédience auxerroise demeurent obscures²⁸. La première mention de Griselles dans la dépendance de

27. LAURENT (Jacques), CLAUDON (Ferdinand), *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. XII (prov. écl. de Lyon), Ligugé-Paris, 1941, p. 460-461 et ROUSSEL (Ch.-F.), *Le diocèse de Langres, histoire et statistique*, t. III, Langres, 1878, p. 32, soutiennent que Griselles dépend de Saint-Germain dès 1018.

28. La documentation médiévale de Saint-Germain n'apporte aucun éclairage particulier sur ce point. Le mauriste Dom Viole, qui a laissé un long mémoire sur l'abbaye, ne disposait apparemment pas, au XVII^e siècle, de plus de témoins qu'aujourd'hui (Auxerre, b.m., ms 157, p. 1394-1395).

Saint-Germain apparaît dans un acte où Pascal II confirme les possessions du monastère le 9 juin 1107²⁹. Aucun acte ou récit antérieur à cette date ne vient éclairer la fondation d'Ermengarde. Rien ne permet d'envisager avec quelque foi l'état de Griselles au moment de sa réunion au sanctuaire auxerrois. On ignore donc quand se fit cette réunion et si elle fut de l'initiative des frères de la petite communauté, de celle de Saint-Germain ou de celle d'un protecteur laïque. Dans ce désert, il faut avancer des conjectures pour tenter de comprendre l'origine et les intérêts de cette entrée en dépendance.

Le choix de Saint-Germain d'Auxerre est une première particularité sur laquelle il convient de s'arrêter. L'abbaye, éloignée d'environ deux jours de marche, ne s'imposait pas spontanément comme une puissance locale protectrice pour les frères de Griselles.

Leur situation locale n'offre pas beaucoup d'élément d'explication car elle demeure très mal connue. Le site occupe une position reculée dans une zone dominée par la forêt. Même s'il relève de l'évêque de Langres, sa position médiane entre Tonnerre et Châtillon place l'établissement à la jonction de plusieurs influences. La châtellenie de Griselles, dépendante du comte de Tonnerre, est sous la suzeraineté du duc de Bourgogne³⁰. On ignore malheureusement la composition de son temporel ce qui limite les tentatives de le positionner dans le contexte local. Celui-ci ne fournissant que peu d'indices pour éclairer les modalités de l'entrée de Griselles dans la dépendance de Saint-Germain³¹, il faut se tourner vers le contexte auxerrois.

On sait qu'au XI^e siècle, les comtes de Nevers-Auxerre exerçaient une certaine autorité sur l'abbaye puisqu'ils avaient, entre autres, participé à l'élection de l'abbé Eudes en 1032. Après une mainmise du duc de Bourgogne sur l'Auxerrois, le comte de Nevers Guillaume I^{er} (1040-1098) y rétablit son influence vers 1052-1057³².

29. BERNARD (Auguste), BRUEL (Alexandre), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, n° 3859, V, p. 209-210. Édition partielle dans QUANTIN (Maximilien), *Cartulaire général de l'Yonne*, 2 vol., Auxerre, 1854-1860, n° 111, p. 212. Mention dans JAFFE (Philippe) et alii, *Regesta pontificum Romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum mcxcviii*, 2 vol., Leipzig, 1885-1888, I, n° 6155 (4572), p. 732.

30. JARRY (Eugène), *Provinces et pays de France, essai de géographie historique*, III, Bourgogne, Paris, 1948, p. 258.

31. La documentation concernant le monastère de Griselles au XI^e siècle est inexistante.

32. SASSIER (Yves), *Recherches sur le pouvoir comtal en Auxerrois du X^e au début du XIII^e siècles*, Auxerre, 1980, p. 46 et suiv.

Cette restauration d'autorité installe à nouveau le comte en position interventionniste dans les affaires religieuses épiscopales comme abbatiales, même si dès 1058, Saint-Germain est sans doute inféodé par le duc de Bourgogne Robert au comte de Blois Thibaud. En 1096-1098 encore, Guillaume intervient auprès du pape sur le même plan que le comte de Blois pour résoudre les affaires de l'abbaye après la déposition de l'abbé Guibert. L'influence de Guillaume I^{er} de Nevers sur Saint-Germain ne se dément pas dans toute la seconde moitié du XI^e siècle. Or, vers 1060-1065³³, Guillaume épouse Ermengarde, fille du comte de Tonnerre-Bar-sur-Seine, Renard. Cette alliance ouvre aux comtes de Nevers des perspectives vers le Tonnerrois. La situation de Griselles s'éclaire alors différemment. Il faut envisager que l'entrée de Griselles dans la dépendance de Saint-Germain se fit par l'intermédiaire du comte Guillaume après son mariage avec Ermengarde de Tonnerre.

L'approbation de l'évêque de Langres, duquel dépendait initialement le monastère, ne semble pas avoir posé de problèmes, sans doute parce qu'il était lui aussi un proche parent d'Ermengarde : jusqu'en 1065 son frère Arduin occupe le siège épiscopal, il est remplacé par son cousin germain Hugues-Renard (1065-1084)³⁴.

Hormis cette alliance nouée avec un nouveau réseau de parenté, celle des comtes de Tonnerre, il est difficile de saisir plus précisément les motivations du comte Guillaume de Nevers. Générosité comtale à la faveur de son installation en Tonnerrois ? Nécessité d'une tutelle pour garantir l'observance ou la pérennité communautaire pour Griselles ? Intérêts particuliers des moines qui acceptaient cette union ? Les éléments manquent pour hasarder une hypothèse.

Reste à en clarifier la chronologie. On dispose de deux attestations de dépendance pour déterminer la date de réunion de Griselles à Saint-Germain d'Auxerre. Le précepte de Pascal II confirmant les possessions abbatiales auxerroises est bien daté du 9 juin 1107, ce qui fournit un *terminus ad quem*. Un acte du cartulaire de Molesme permet d'affiner cette datation. Il s'agit d'un accord territorial résolu à l'amiable entre cette abbaye et le « *prieur de Griselles, dépendant*

33. Yves SASSIER propose la date de 1060-1063 (*ibid.*, p. 49) tandis que Michel BUR soutient celle de 1065 (*La formation du comté de Champagne, v. 950-1150*, Nancy, 1977, p. 142).

34. Michel BUR, *ibid.*, p. 143.

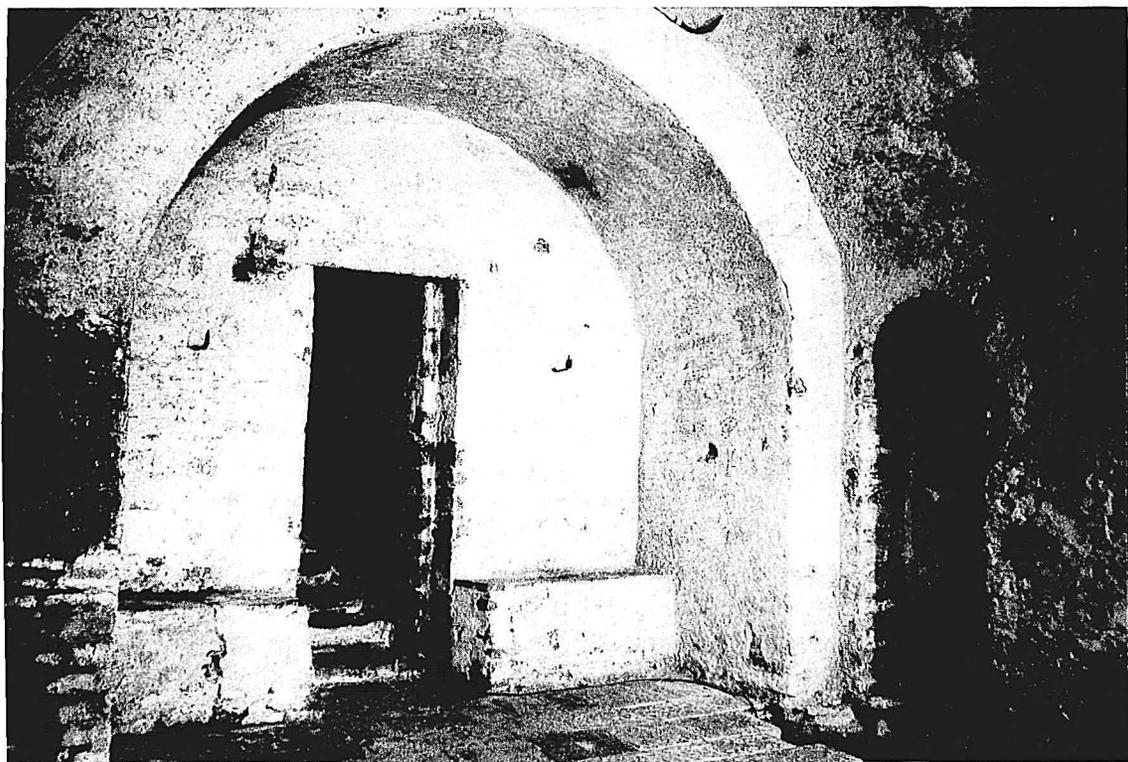


FIG. 4.- Griselles, crypte, le mur occidental et l'entrée de la crypte.

de *Saint-Germain d'Auxerre* »³⁵. L'acte n'est malheureusement pas daté avec précision, mais la présence dans la liste des souscripteurs du cellérier de Molesme, Robert, connu par d'autres actes, permet d'envisager une fourchette chronologique de 1102 à 1110. Le monastère de Griselles est donc entré dans la dépendance de Saint-Germain au plus tard en 1102-1107. La très probable intervention de Guillaume de Nevers dans cette entrée en dépendance fournit le *terminus a quo* complémentaire en la date de son mariage avec Ermengarde vers 1060-1065. Il est difficile d'affiner davantage cette large fourchette. Le récit des Gestes des abbés de Saint-Germain (rédigés à la fin du XIII^e siècle) inciterait cependant à pencher en faveur d'une datation précoce. Depuis le milieu du XI^e siècle, les notices consacrées aux abbés de Saint-Germain sont d'une part beaucoup plus courtes et d'autre part bien moins riches de donations temporelles³⁶. La biographie d'Hugues de Montaigu, abbé de 1100 à 1105, renoue pourtant quelque peu avec cette tradition. On peut donc penser que si le rattachement de Griselles avait été de son fait, le chroniqueur ne l'aurait pas passé sous silence. Cet élément, aussi ténu soit-il, permettrait de pencher en faveur d'une entrée de Griselles dans la dépendance de Saint-Germain peu après le mariage de Guillaume I^{er}.

Mal datée, cette union semble en tout cas bien être à l'origine d'une extension du patrimoine de Saint-Germain vers l'est. L'intégration de Griselles modifie quelque peu la géographie temporelle de Saint-Germain. Celle-ci suit l'extension des régions contrôlées par le comte de Nevers. En récupérant le Tonnerrois, les possessions comtales s'étirent vers le nord-est et l'intérieur de la Bourgogne. La présence de Saint-Germain est liée à l'autorité du comte de Tonnerre et en dépend. L'abbaye doit composer avec une autorité diocésaine différente, celle des évêques de Langres, dont on a vu qu'ils avaient d'emblée marqué leur empreinte sur Griselles. Elle doit également ménager une place au comte de Tonnerre sur le territoire duquel se situe sa nouvelle dépendance. Ainsi, en 1161, l'abbaye reconnaît-elle

35. LAURENT (Jacques), *Cartulaire de l'abbaye de Molesme; recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, t. II, Paris, 1911, n° 222, p. 336-337.

36. *Gesta abbatum sancti Germani* (B.N.F., ms lat. 10940). Pour en déterminer la cause il faut envisager, soit que les sources de l'abbé se firent plus rares, soit qu'elles n'étaient pas dignes de figurer dans un récit mémorial. L'intégration de Griselles étant plutôt de nature à exalter l'abbaye, il faut préférer une carence de la documentation.

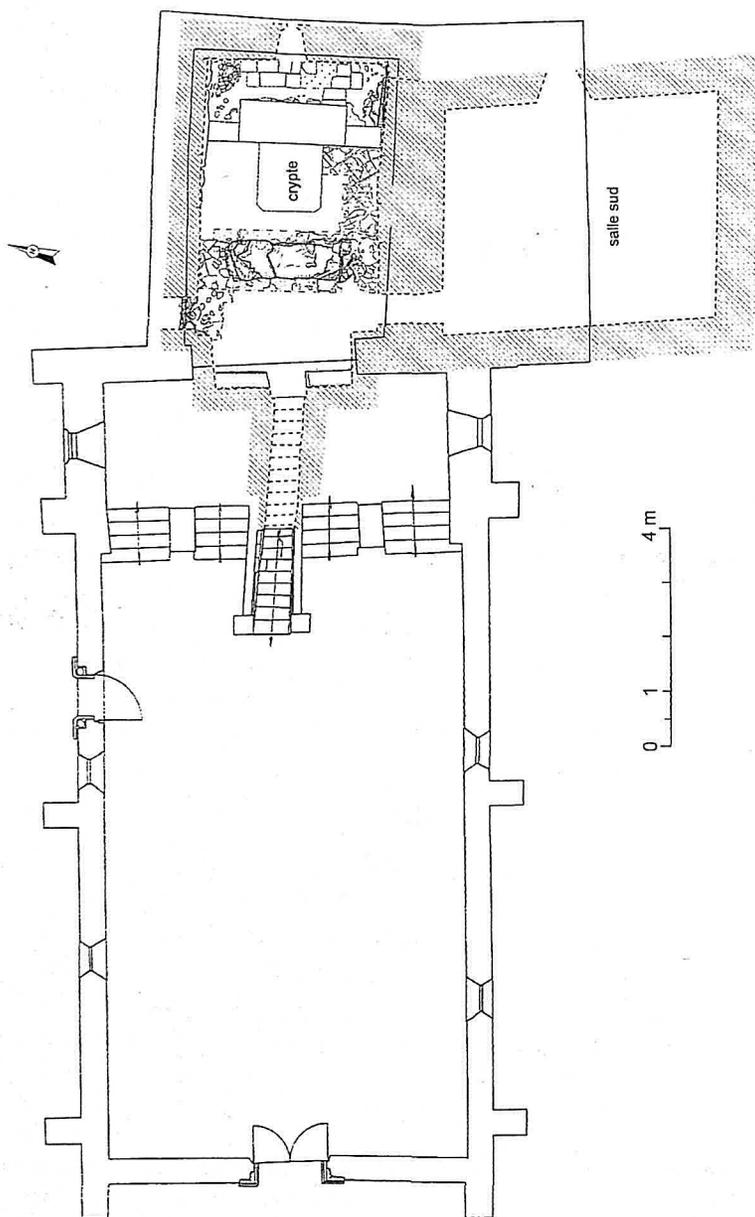


FIG. 5.- Griselles, plan général de l'église intégrant le plan archéologique de la crypte, (Plan G. Fèvre, O. Juffard,)

spécifiquement au comte Guillaume III de Nevers, à l'exclusion de son représentant, le droit de gîte avec son entourage au prieuré de Griselles³⁷.

À partir de la seconde moitié du XI^e siècle, Griselles se trouve donc dans la dépendance de Saint-Germain d'Auxerre. Là encore les sources sont rares et on a du mal à suivre les destinées du petit monastère devenu obédience. On sait qu'il est dirigé par un prieur dont on connaît l'identité pour trois d'entre eux au cours du XIII^e siècle. Son temporel n'est pas négligeable puisqu'il permet aux moines de Griselles d'envoyer 250 livres à l'abbaye mère pour l'acquiescement de son procès contre Cluny en cours de Rome en 1256. Mais les destinées de ces petits établissements placés sous la coupe de plus grandes abbayes restent souvent difficiles à cerner autrement que par touches discontinues.

À proximité du prieuré mais à l'ouest sur la butte naturelle de Griselles s'est développée une occupation castrale dont les limites peuvent être encore reconnues par les vestiges des murailles de défense. On peut retrouver l'histoire de la châtelainie et du château depuis au moins les débuts du XIII^e siècle³⁸. Cependant aucune fouille importante, en dehors de celles du capitaine Deffand, n'a encore retrouvé de traces précises de l'occupation du château : il s'est surtout attaché, au début du XX^e siècle, à démontrer une origine celte à la butte³⁹ et a porté ses efforts sur la découverte de vestiges funéraires. De même, aucun texte ne permet d'établir de liens sérieux entre les origines du château et celles du prieuré.

INTERÊT ARCHÉOLOGIQUE, DESCRIPTION ET PROBLÉMATIQUE

L'église de Griselles se présente aujourd'hui sous la forme d'une nef unique de près de 18 m de longueur sur 8 m de largeur. Sa partie orientale est surélevée de quatre marches à la hauteur du clocher pour permettre l'accès aux autels latéraux et au chœur à

37. Grand cartulaire de Saint-Germain d'Auxerre, Bibliothèque Municipale d'Auxerre, ms 161, f^o 92-92v^o.

38. BITON (Robert), « Le château de Griselles », in *Bulletin archéologique...*, 1989, *op. cit.* p. 40-41. MOUILLEBOUCHE (Hervé), *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIII^e au XVI^e siècle*, EUD, Dijon, 2002.

39. WAHLEN (Patrice), « Les fouilles du capitaine Deffand, bilan et essai d'interprétation », *Bulletin archéologique...*, 1989, *op. cit.* p. 19-26. L. Deffand a laissé un manuscrit inédit daté de 1921 relatant ses recherches.

chevet plat (6,80 m sur 4,60 m) qui surmonte la crypte. Cette dernière est accessible par un escalier de vingt marches qui apparaît au centre de la partie orientale sous le clocher .

La crypte est un espace de plan rectangulaire unique de 6,20 m (avec un seuil formant une grande niche d'ouverture sous arcade de 1,20 m de profondeur) sur 4 m de largeur. De part et d'autre de l'entrée, constituée par une porte à feuillure, subsistent contre le mur ouest deux banquettes aux maçonneries enduites, comme la plupart des murs (fig. 4). Les enduits sont couverts de graffitis exprimant des vœux et des prières à saint Valentin datant principalement du XIX^e siècle (à partir de 1816) et du XX^e siècle. Dans les murs nord et sud, s'ouvrent à leurs extrémités orientales deux ouvertures. Celle du nord est bouchée et forme une niche. Celle du sud ouvre sur une salle de 5,10 m sur 6,20 m, éclairée à l'origine par une seule baie à l'est. La salle principale de la crypte conserve également une seule baie d'éclairage à l'est. Son ouverture extérieure est constituée d'un oculus aménagé dans une pierre monolithe antique réutilisée, qui comporte un décor de rosaces typique du I^{er} siècle.

L'occupation haute du site, mais également les différents états plus ou moins visibles des maçonneries de la crypte et de l'église, nous invitent d'emblée à mieux comprendre un certain nombre d'éléments au sol et en élévation. Le plan⁴⁰ réalisé en 1989⁴¹ (fig. 5, plan), a très rapidement montré une distorsion entre le plan de la nef établie semble-t-il au XIII^e et fortement restaurée au XIX^e siècle, et le chœur apparemment contemporain mais reposant sur la disposition orientée de la crypte antérieure. Cette situation nous a conduit dans un premier temps d'analyse à considérer la forme du chevet comme un indice d'ancienneté de cette partie architecturale. Sur l'élévation du mur gouttereau extérieur nord, on peut voir une fissure et un changement de plan dans la maçonnerie indiquant une reprise à ce niveau du chevet. Cette rupture d'abord interprétée comme la jonction entre deux campagnes gothiques, s'est révélée être la traduction d'un niveau de changement beaucoup plus ancien comme nous le verrons plus loin.

40. Nous n'avons pas retrouvé de plans anciens aux Archives départementales de la Côte d'Or, ni dans la série II O, ni aux archives diocésaines.

41. Plans réalisés dans le cadre des recherches du Centre d'études médiévales d'Auxerre, en 1989, par Olivier Juffard avec des compléments par Gilles Fèvre en 2002.

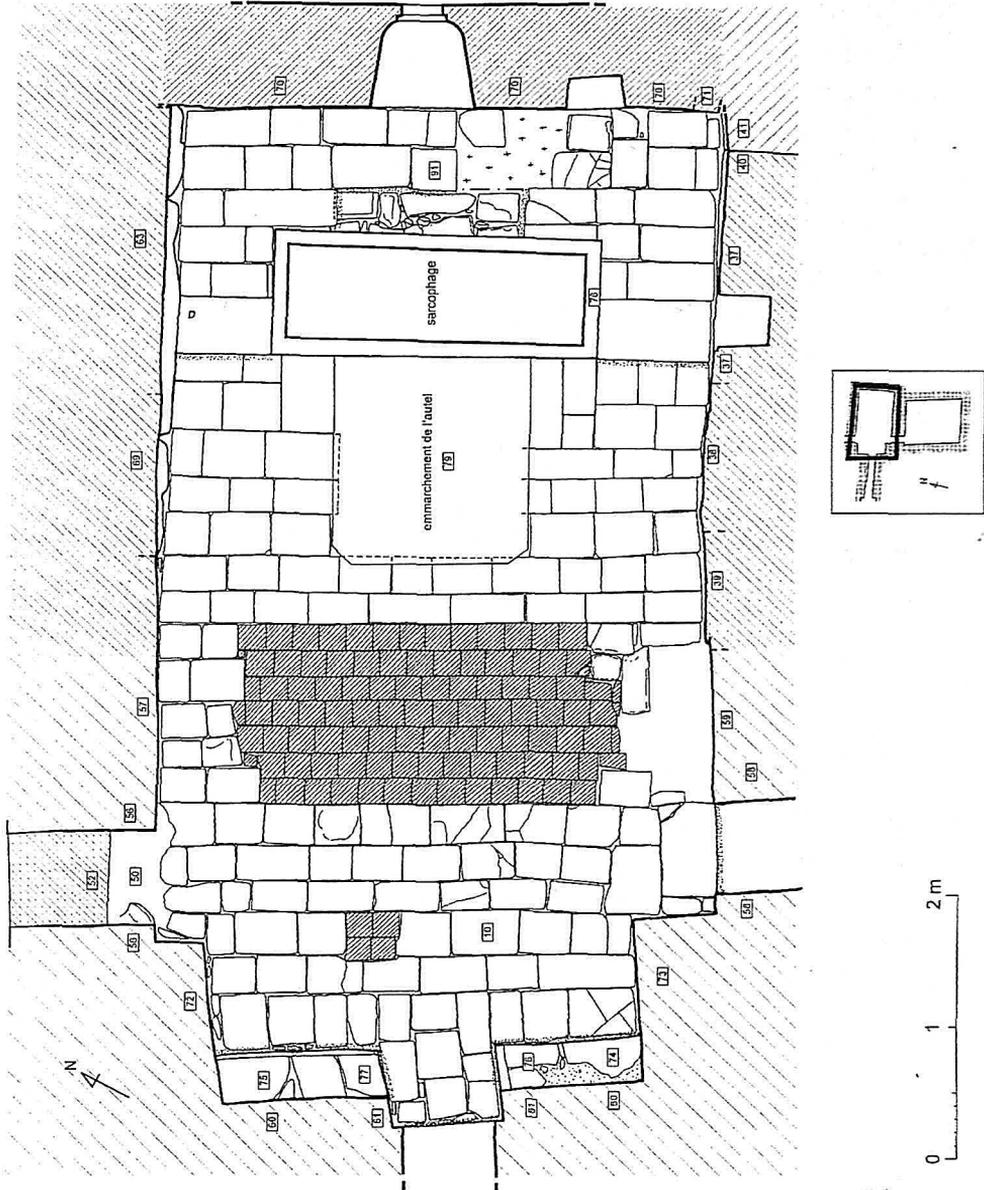


FIG. 6.- Griselles, crypte, plan de la crypte avec calepinage des dalles et tomettes (CEM 2002, G. F.).

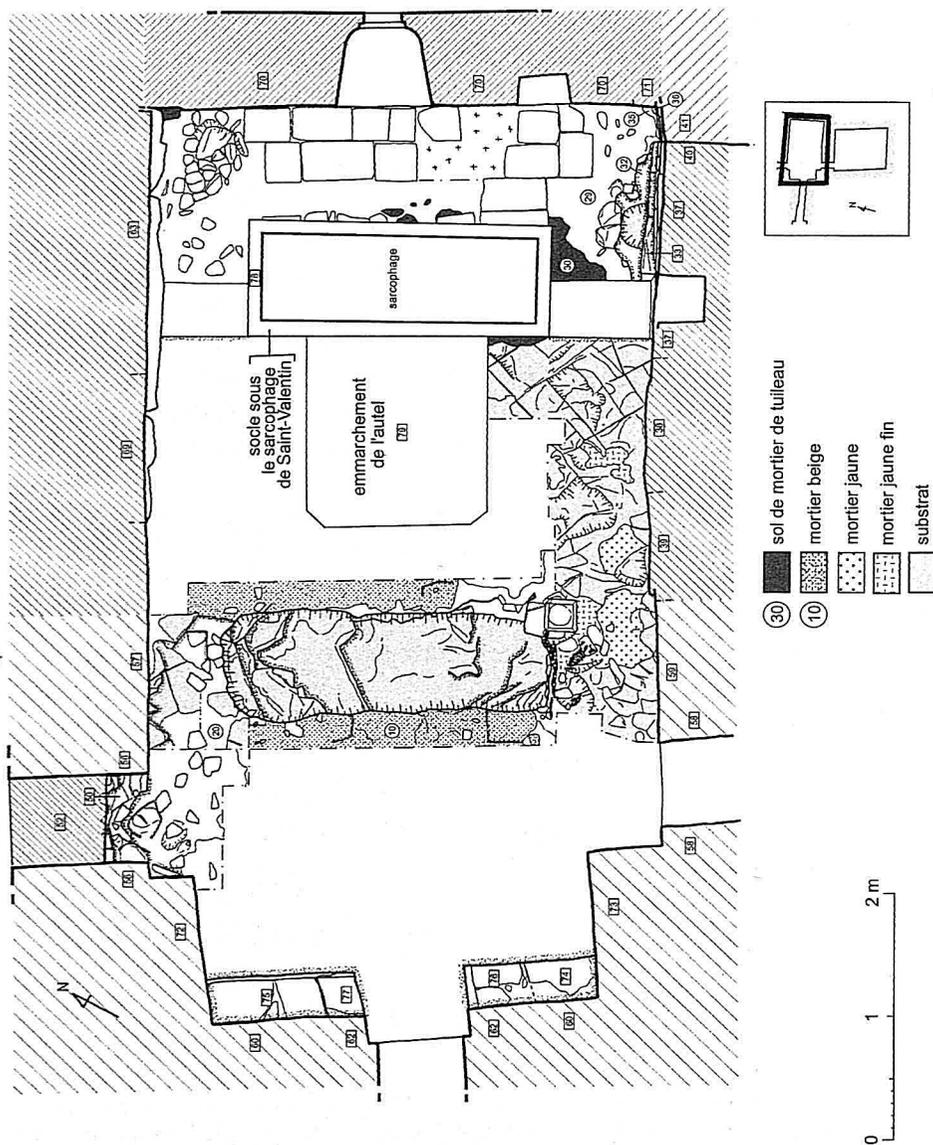


FIG. 7.- Griselles, crypte, plan de la crypte avec les résultats de la fouille archéologique (CEM, 2002, G.F)

DESCRIPTION DES TRAVAUX DE TERRAIN

Comme pour toute intervention de ce type, le temps d'intervention a été partagé entre l'étude et le relevé des élévations visibles et la fouille partielle du sol de la crypte⁴².

- La fouille au sol (fig.6 et 7)

Nous avons retenu pour l'emplacement de la fouille, la partie occidentale de la crypte où devait se trouver originellement le tombeau de saint Valentin d'après les descriptions anciennes (cf. supra). L'espace couvert devait toucher les murs latéraux pour assurer des relations stratigraphiques⁴³. Pour des raisons de stratégie et de circulation nous avons renoncé à rejoindre le mur occidental. Nous avons préféré étendre la fouille latéralement au tombeau dans sa position actuelle. Il faut préciser que son emprise, celle de l'autel et de son emmarchement occultent une grande partie de l'espace central, laissant au nord et au sud, peu de terrain pour permettre fouilles et vérifications.

Après enlèvement des tommettes et dalles - dont le relevé en calepinage montre une grande différence entre la zone occidentale, y compris les tommettes, et la zone orientale qui correspond à la restauration du dallage-, sous leur lit de pose, sont apparus plusieurs petits niveaux d'encrassage, alternant avec des couches de réagréage de mortier et de terres brunes tassées. Ces niveaux d'occupation laissaient dans la partie occidentale un espace quadrangulaire correspondant au recouvrement des tommettes (cf. plan, fig.5). Au sud de cet espace, dans les terres en place, subsistait une petite base formée d'un tronc de pyramide (cf. coupe, fig. 8) dont le lit supérieur était au même niveau que le dallage enlevé ; sur ce lit supérieur on peut voir en lumière rasante la forme circulaire de l'emplacement d'une colonne. Certaines petites couches de réagréage de sol passent entre

42. L'équipe du Centre d'études médiévales sur le terrain était composée de : Sylvain Aumard, Fabrice Henrion, Christian Sapin et Gilles Fèvre pour les relevés et dessins ; Stéphane Büttner a assuré l'étude des mortiers.

Nous remercions Monsieur Terrillon, maire de Griselles, pour son accueil dans sa commune.

43. Pour les Unités Stratigraphiques et leurs numéros, le lecteur se reportera au document final de synthèse déposé au Service régional de l'archéologie de Bourgogne en décembre 2002.

cette base et une dalle à la surface lissée contre laquelle meurt un autre sol. Cela signifie que la dalle a pu être en place lors d'un premier aménagement ou dallage de cette zone, mais que la base, elle, s'est superposée plus tardivement à cet endroit.

Contre ce flanc sud, plusieurs fois aménagé, et le long de la coupe sud-nord de la fosse quadrangulaire, se distingue aussi un feuilletage de six petits niveaux, la dernière couche se subdivise et semble être un des niveaux de chantier ou de régularisation du remblai qui forme le fond de la fosse. C'est peut être sur ce niveau que se trouvait la cuve du tombeau. Cela signifie que le fond de la fosse (et son orientation) ne sont pas en rapport direct avec l'aménagement nord-sud du tombeau qui vient s'y placer plus tardivement après son comblement.

Les niveaux de feuilletage supérieurs viennent mourir au nord sur le substrat géologique qui a été plus ou moins arasé suivant ses failles de délitement. La restitution du niveau supérieur des premières couches du feuilletage correspond au niveau inférieur de l'enduit originel subsistant sur le mur nord. Au-dessus, l'enduit actuel se cale sur le niveau du dallage enlevé. Dans ce secteur intermédiaire, des perturbations avec des vestiges du premier enduit (en place contre le mur), des restes - 5 fragments de terre cuite architecturale à glaçure mouchetée rouge - témoignent de travaux aux abords du tombeau, probablement à l'époque gothique d'après le peu de mobilier recueilli.

La fosse correspond par ses dimensions (du moins à son niveau supérieur) à celle de la cuve du sarcophage de Valentin (1,67 m sur 0,71 m), mais celle-ci ne pouvait être que peu enfoncée compte tenu de la présence du sol géologique au nord. On peut se demander pourquoi dans ce cas le creusement a été plus important : est-ce qu'il y eut un premier projet pour la placer dans le sens ouest-est ? ou bien ce creusement correspond-il à un autre type d'aménagement ou d'inhumation à une époque antérieure ?

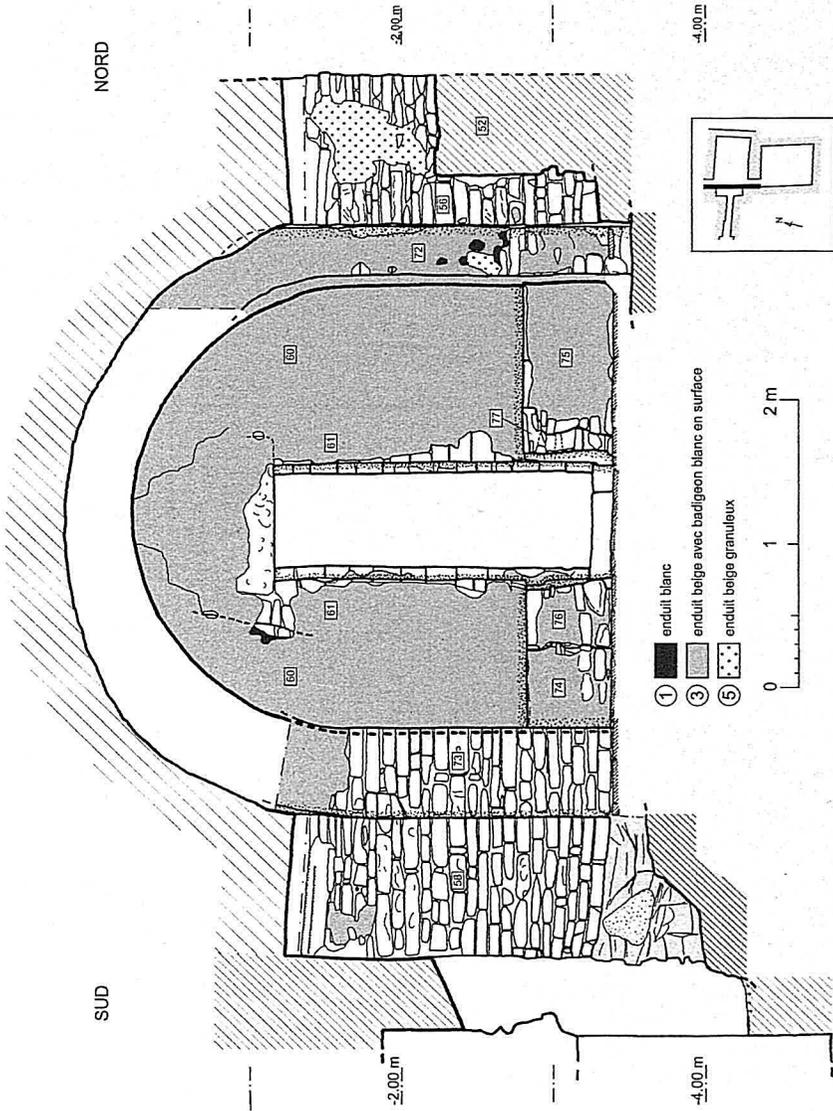
Au nord, le développement de la fouille a également permis d'étudier les substructions de la porte bouchée et les niveaux de sol en relation. On retrouve dans ce secteur le niveau bouleversé d'en-crassage déjà remarqué au nord de la fosse à proximité. On a pu noter l'arrachement d'anciennes dalles et des négatifs de mortier qui pourraient appartenir à l'arrivée à ce niveau de l'escalier ; l'embranchement dépassait l'alignement du mur.



FIG. 8.- Griselles, crypte, détail de la partie sud, avec la base romane



FIG. 9.- Griselles, crypte, vue du sondage sud-est.



©AUXERRE - Centre d'Études Médiévales, 2002

Fig.10.- Griselles, crypte, relevé de l'élévation du mur ouest (CEM 2002, G.F)



FIG. 11.- Griselles, crypte, vue du mur nord .

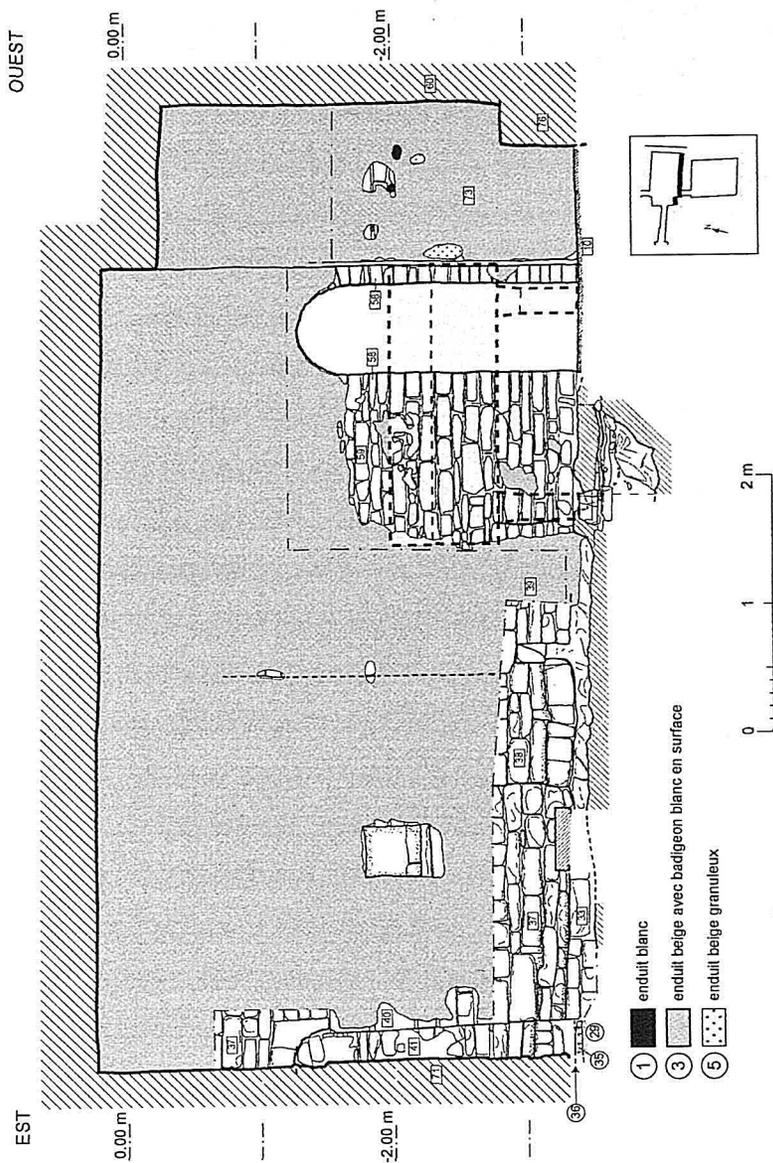
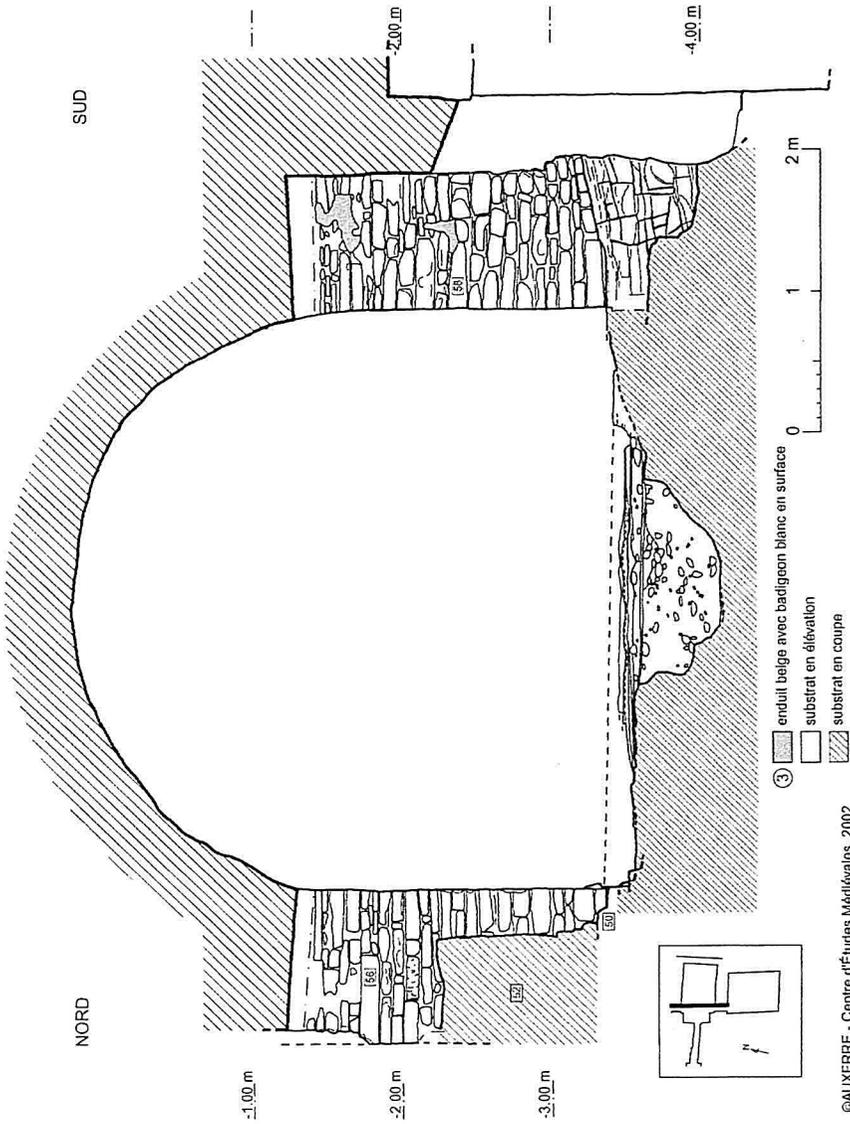


FIG. 12.- Griselles, crypte, relevé de l'élévation du mur sud
(CEM, 2002, G. F.).



FIG. 13.- Griselles, crypte, mur sud, détail de la porte bouchée retrouvée



©AUXIERRE - Centre d'Études Médiévales, 2002

FIG. 14.- Griselles, crypte, coupe-élévation nord-sud sur la fosse et sa stratigraphie, et les accès originaux nord et sud (CEM, 2002, G. F.).

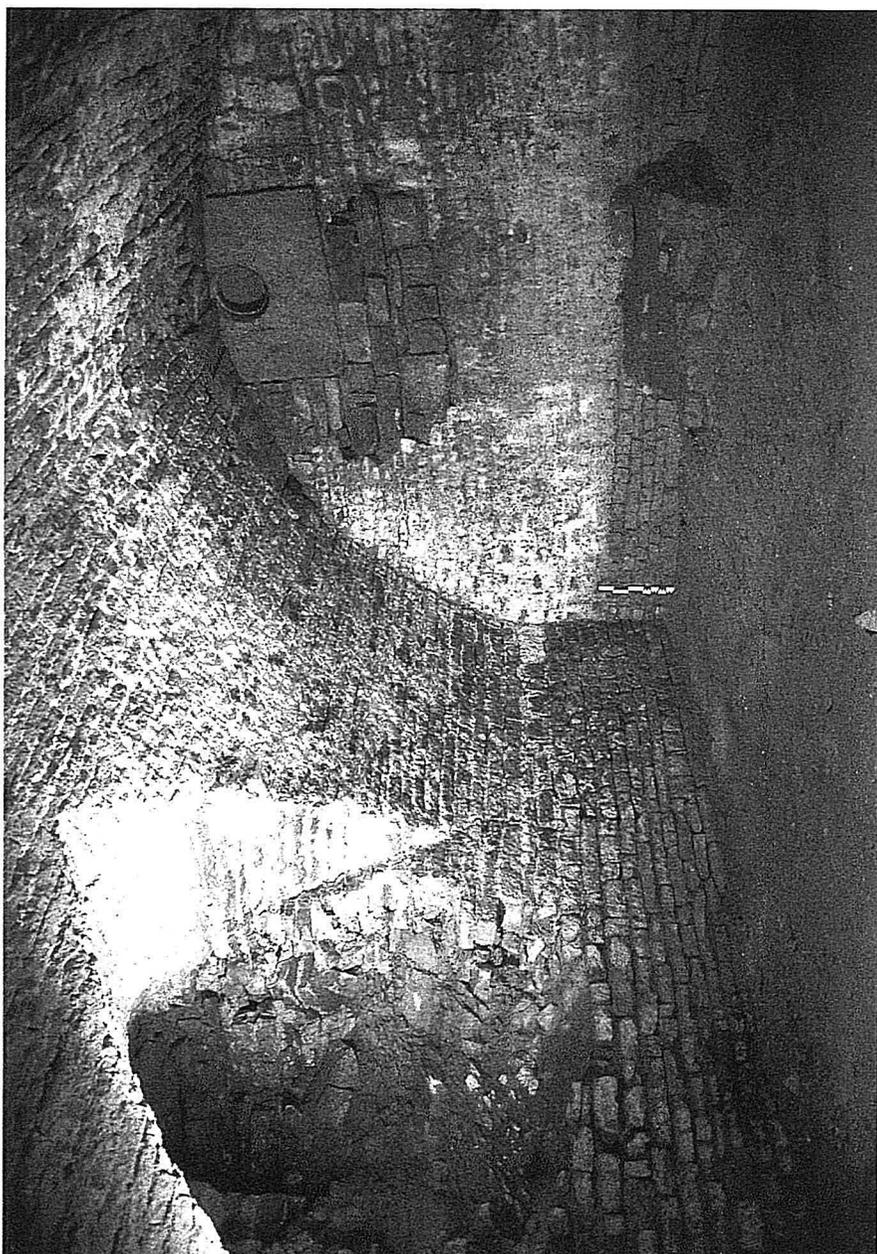


FIG. 14bis.- Griselles, vue de la salle sud depuis le nord.

- Sondage dans l'angle sud-est (fig. 9)

Dans ce secteur, les dalles reposaient sur une préparation terreuse qui recouvrait une petite surface de mortier pulvérulent posé sur une terre fine et noire. Ces niveaux butaient au sud et à l'est contre les maçonneries en élévation. La terre noire recouvrait un niveau de mortier beige à la surface irrégulière contenant des petits fragments de tuileaux et de charbon de bois. Une petite surface de sol de tuileau subsistait au nord-ouest du sondage,

Le niveau de terre et mortier était interrompu au sud par la construction de la fondation du mur sud. Dans son fossé de comblement, l'emplacement d'un trou de poteau pourrait correspondre par sa position à la construction de la voûte : il est sensiblement dans l'axe d'une séparation entre deux séries de planches de coffrage visible en négatif. D'autres niveaux de terres fines et de sol de mortier contemporains de la base du mur filent sous le bouchage de la porte découverte en élévation à l'angle sud-est (cf. infra). Ces traces ténues indiquent une occupation ancienne dont l'étendue ne semble pas dépasser vers l'ouest le centre de la crypte, c'est-à-dire dans l'alignement d'un des coups de sabre dans le mur sud et la voûte. Au-delà de cette limite, on peut supposer qu'un mur ouest a pu exister. La présence du tombeau et les travaux réalisés pour son emmarchement au XIX^e siècle réduisent l'espace de vérification de cette hypothèse, et en particulier celle d'une position originelle quasi équivalente. Un second sondage au nord-est a confirmé cependant l'importance de l'occupation dans toute la zone orientale.

- Sondage dans l'angle nord-est

On retrouve sous le dallage actuel les mêmes préparations et superpositions de lit de mortier posé sur une terre fine et noire. Ici cependant, le niveau de terre semble fonctionner avec la partie basse de la maçonnerie du mur nord. Dans l'angle nord-est a été retrouvé un lambeau de sol de tuileau qui avec un niveau de terre et de préparation du sol filent sous les murs nord et est. Plus au sud, on retrouve d'autres lambeaux de sol de tuileau et de sa préparation qui passent sous le massif moderne supportant le sarcophage.

Ainsi, dans les deux cas, nous sommes en présence au moins d'un niveau de sol et donc d'occupation antérieure aux maçonneries en élévation dont on ignore l'étendue originelle au nord comme au sud ou à l'est.

L'ÉTUDE DES STRUCTURES ET ÉLÉVATIONS

Les maçonneries ont toutes été enregistrées et les parties visibles sans enduits étudiées et dessinées. Nous avons choisi de limiter l'enlèvement des enduits, après relevés et photographies, aux parties inférieures déjà dégradées et à une tranche verticale à l'extrémité du mur sud.

- Le mur ouest (fig. 10) : les enduits, abondants et couverts de graffitis anciens que nous n'avons pas souhaité enlever, présentent de part et d'autre du linteau de l'ouverture de l'escalier, des amorces de fissures où l'on peut distinguer des différences dans les liants. L'examen des banquettes au bas de ce mur confirme également des différences de part et d'autre, comme si la banquette était à l'origine continue le long de ce mur et qu'après percement de la porte on ait créé des retours vers la nouvelle entrée. D'autre part, le type de maçonnerie de construction de la porte et du début de l'escalier indique une taille au pic qui ne se retrouve pas sur les moellons moins régulièrement assisés des autres murs. Cette taille est typique des réalisations gothiques quand le principe du parement droit avec la bretturage n'a pas été choisi.

- Le mur nord (fig. 11) : les relevés des maçonneries aux abords de l'ouverture nord et aux extrémités de la même paroi, indiquent dans les lacunes des recouvrements une certaine hétérogénéité que masquent ailleurs les enduits. On voit cependant au milieu de ce mur, en partie inférieure, un coup de sabre qui correspond à peu près au changement que l'on peut distinguer dans la construction de la voûte en plein cintre qui couvre la crypte. D'autres différences apparaissent à l'extrémité est où les assises semblent remaniées.

- Le mur est : couvert d'enduit, ce mur laisse apparaître peu de maçonnerie. Une reprise est cependant très nette à son extrémité sud où il s'appuie contre le mur sud. Cette reprise de 0,20 m de largeur peut s'expliquer dans le chantier de construction par la conservation à cet endroit d'un étau provisoire pendant la modification de l'état précédent et après le bouchage de la porte est du mur sud. Un grand ébrasement dans ce mur oriental permet de rejoindre l'oculus qui éclaire naturellement l'espace. En dessous et à droite, deux niches ont été pratiquées tardivement.

- Le mur sud (fig. 12) : ce mur présente nettement plus de



FIG. 15.- Griselles, crypte, le sarcophage de Valentin,
vu depuis l'ouest.

OUEST

EST

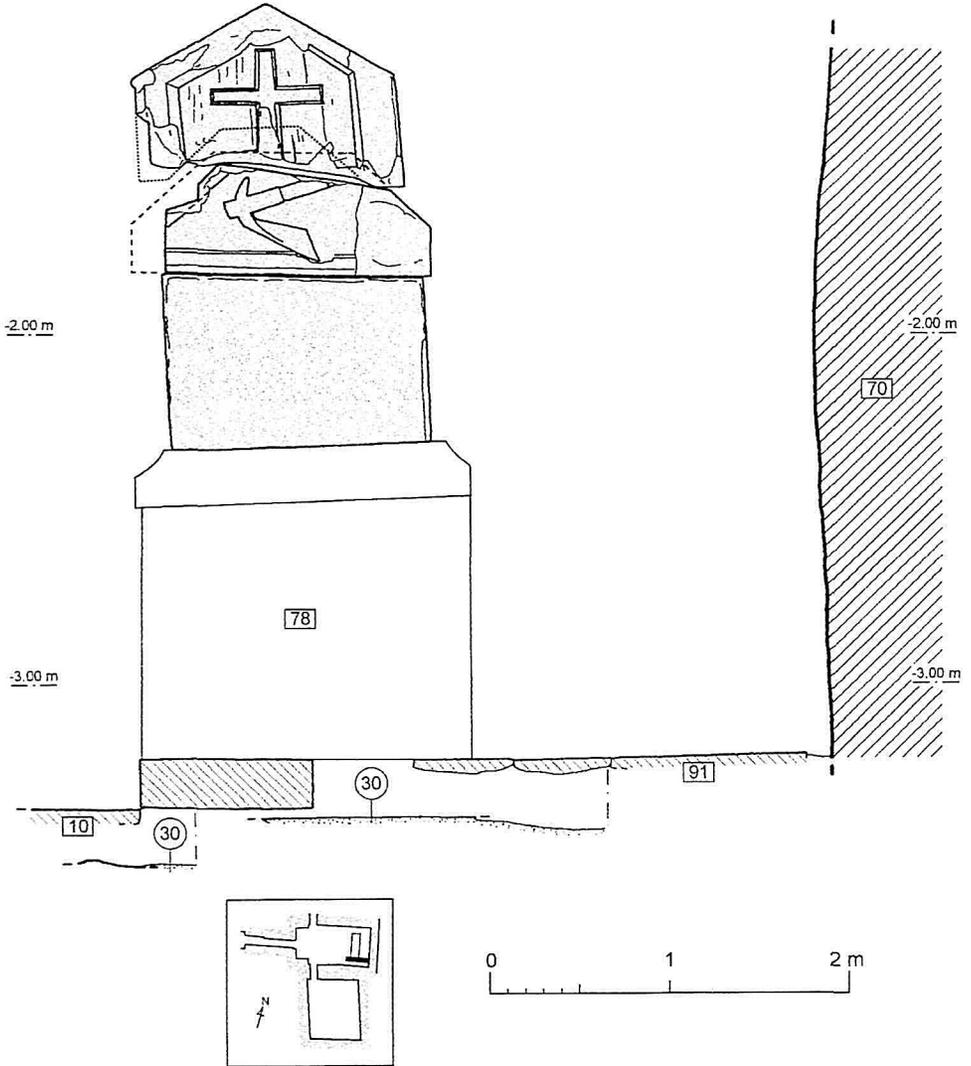


FIG. 16.- Griselles, crypte, le sarcophage de Valentin, coupe élévation côté sud
(CEM, 2002, G. F.).



FIG. 17.- Griselles, crypte, la pierre supérieure décorée, côté nord :
deux donateurs autour du buste de saint Valentin.

maçonneries visibles aux abords de la porte sud-ouest et confirme en cela la grande différence avec la partie dégagée à l'est. Les assises des maçonneries de la porte et du prolongement vers l'est sont constituées de blocs allongés où on retrouve quelques traces au ciseau et au taillant. Après un premier coup de sabre vers l'est, la maçonnerie se prolonge en partie basse dans la même configuration avec le même mortier, puis un second coup de sabre crée le passage à un ensemble construit de nature d'assise différent, et dont le mortier s'apparente au dernier segment du mur sud. C'est dans cette partie est du mur sud qu'est apparue, en suivant une fissure, la présence d'une porte bouchée. La maçonnerie et son mortier semblent cohérents. Au-dessus le départ de la voûte se distingue par un mortier de chaux plus blanc, grisâtre, à granule de chaux, se distinguant de la partie inférieure du mur avec un mortier plus jaunâtre. Ce changement n'est

sans doute due qu'à la différence de chantier (nature des matériaux et mise en œuvre) entre maçonnerie et voûte ainsi qu'on l'observe très souvent.

La porte découverte confirme l'existence d'un dispositif de la crypte antérieur aux ouvertures latérales nord et sud et à sa configuration occidentale. Ce dispositif semble s'accorder avec une reprise d'une occupation antérieure de ce secteur oriental dont subsistent les quelques lambeaux de sol de tuileaux décrits plus haut. Les piédroits de la porte sont bien appareillés ; les pierres sont taillées au ciseau comme le linteau monolithe qui repose en retrait sur les piédroits. Un enlèvement de l'angle crée un chanfrein au niveau de l'ouverture et suggère un effet de baie de forme outrepassée. On ne voit de la porte et du linteau que la partie à droite, mais on peut estimer sa largeur entre 0,60 m et 0,70 m de large (fig. 13).

- La salle sud : les maçonneries sont visibles sur toutes les parois qui n'ont conservé aucune trace d'enduit. Elles sont très bien construites et assisées avec un appareil régulier. On ne retrouve aucune trace d'aménagement ; les restes de maçonnerie contre le mur sud qui pourraient être interprétées comme les vestiges d'autels, correspondant vraisemblablement à la construction de l'escalier d'accès qui permettait de descendre depuis le sud dans cet espace. Ce mur sud est construit contre les murs est et ouest et ne correspond pas en plan au mur de même orientation supérieure, c'est-à-dire à celui de la sacristie établie au XVIII^e siècle. Cette salle appartient sans doute aux aménagements créés par le prieuré à l'époque gothique (type de maçonneries, ouverture est, et chronologie relative) contre l'église, et dont l'alignement est respecté par le mur extérieur oriental de la sacristie rétablissant avec les bâtiments claustraux disparus une orthogonalité avec la nef de l'église et non avec la crypte plus ancienne. Le mur est s'appuie en partie sur le rocher qui fournit là un indice sur la hauteur des niveaux côté sud (- 2,80 NGF) plus hauts que côté nord (- 3,50 NGF).

L'amorce de la salle sud contre la crypte ne peut s'expliquer que par le bouchage de l'ouverture sud au moment de sa construction. L'examen de cette partie (cf. relevé dans la coupe élévation fig. 17) montre que la communication entre les deux salles est tardive et ne date probablement que de la fin du XIX^e siècle. Cela se voit par la nature des mortiers repris dans la salle sud pour l'ouvrir vers le nord, par l'aménagement du voûtain créé à cet effet et par l'absence d'un réel escalier. Le relevé montre qu'à l'origine l'accès du sud vers la salle centrale se faisait selon une pente inversée, probablement parce

que ce passage correspondait (comme au nord) aux descentes créées depuis l'église supérieure selon une symétrie commune à de nombreuses cryptes romanes. Condamnés après la création de l'escalier ouest à l'époque gothique, ces accès latéraux sortaient du plan de l'état reconstruit aux XIII^e-XIV^e siècles. L'accès sud était encore bouché quand on applique – à la fin du Moyen Âge ou au XVII^e siècle – le tombeau de Valentin ainsi que le révèlent les textes, mais aussi la présence des enduits sur le mur. Après le déplacement du tombeau en 1860 au centre de la crypte, on pouvait faire communiquer les deux salles qui n'avaient jamais eu de relation entre elles.

LES LIANTS OU MORTIERS ET LES ENDUITS

Plusieurs mortiers de chaux ont été reconnus lors des prélèvements dans les maçonneries. Huit types peuvent être distingués par analyse⁴⁴. Certains peuvent être regroupés et correspondent à des phases de chantiers assez proches ; d'autres sont uniques et concernent des interventions ponctuelles. Ces éléments sont intégrés dans l'étude des maçonneries en chronologie relative et synthèse.

- Sur les parois, trois enduits principaux ont été reconnus et étudiés. Un enduit de chaux blanc granuleux que l'on retrouve sur le mur ouest et dans la fouille au contact du mur nord sur 10 à 20 cm de hauteur. Cet enduit clair semble être le plus ancien retrouvé et appartient à la reprise de la construction vers l'ouest, probablement à l'époque romane. Un second enduit de chaux beige avec un badigeon blanc en surface est présent sur la plupart des parois. Il pourrait correspondre à une réfection importante de la crypte. Comme il semble laisser en réserve sur le mur sud l'emplacement du tombeau établi à cet endroit tardivement (XVI^e-XVII^e siècle), c'est à cette date tardive ou au plus tard au début du XIX^e siècle, que l'on est conduit à placer cette réfection. Sur un mortier terreux d'argile verte, limité à la reprise de la porte occidentale subsiste un enduit blanc lissé qui lui est antérieur.

Un enduit beige granuleux subsiste par plaques sur le mur nord seulement ainsi que des reprises de badigeon blanc. Il est fort probable que la situation de ce mur au nord contre la terre (alors

44. Cf. analyses de Stéphane BUTTNER, Centre d'études médiévales, Auxerre, in *Document final de synthèse*, 2002.

qu'au sud existait une salle) ait conditionné des reprises successives plus importantes.

Sur les voûtes, on retrouve seulement le second enduit beige avec badigeon blanc en surface correspondant à la réfection générale. On peut suivre son application qui s'établit après celle des murs latéraux et qui recouvrent parfaitement les couchis ou traces du coffrage de celles-ci. Les enduits originaux ont du être grattés à cette occasion, aucune trace n'apparaissant dans les lacunes. L'application irrégulière des couchis laisse voir les dimensions des planches ayant servi de coffrage avec soit environ 0,96 m de longueur pour des largeurs d'environ 0,30 m ou de 0,15 m dans la partie ouest.

L'ÉTUDE DU TOMBEAU

Nous avons profité de notre présence dans la crypte de Griselles pour étudier plus attentivement le tombeau de saint Valentin (classé M.H. le 29.5.1936). Celui-ci est composé de trois éléments : une cuve monolithe et un couvercle antique, et un « sur couvercle » sculpté médiéval. L'ensemble est réalisé dans des calcaires dont la provenance n'a pas pu être encore déterminée⁴⁵.

45. Deux prélèvements ont pu être réalisés sur le sarcophage attribué à saint Valentin ; l'un sur la cuve, l'autre sur le couvercle. Ces deux échantillons sont nettement différents pétrographiquement, ce qui pourrait confirmer l'hypothèse selon laquelle le couvercle a été retailé pour être adapté à la cuve. Pour la cuve, il s'agit d'un calcaire brun roussâtre et compact que l'on peut qualifier de lumachellique (présentant de nombreux fragments de coquilles de lamellibranches noyés dans un ciment). Ce calcaire est spathique et présente des tâches ferrugineuses. L'analyse-microscopique montre la présence de nombreuses pellets, de quelques oolithes et amas de polypiers. Ce faciès pourrait correspondre à quelques faciès décrit localement (Jurassique moyen terminal – Bathonien ?). Le couvercle est formé d'un calcaire plus tendre, également spathique et présentant des pointes ferrugineuses, sans aucun fossile visible à l'œil nu. Bien que l'analyse ne soit que macroscopique, on peut qualifier ce faciès de pelsparite et le rapprocher de certains observés dans les niveaux du Jurassique moyen local. Ces calcaires peuvent être de provenance locale, mais on notera que les sarcophages étudiés dans la région sont tous postérieurs au V^e siècle et qu'aucun d'entre eux ne présente de faciès comparable ; il est ainsi peu probable que ce sarcophage ait été produit localement, sans que l'on puisse déterminer la distance séparant le lieu d'utilisation du lieu de production (production régionale ou extra-régionale).



FIG. 18.- Griselles, crypte, dessin du tombeau vers 1850 (album de Nesle).



FIG. 19.- Griselles, fragment sculpté du XVI^e s. conservé dans l'église.

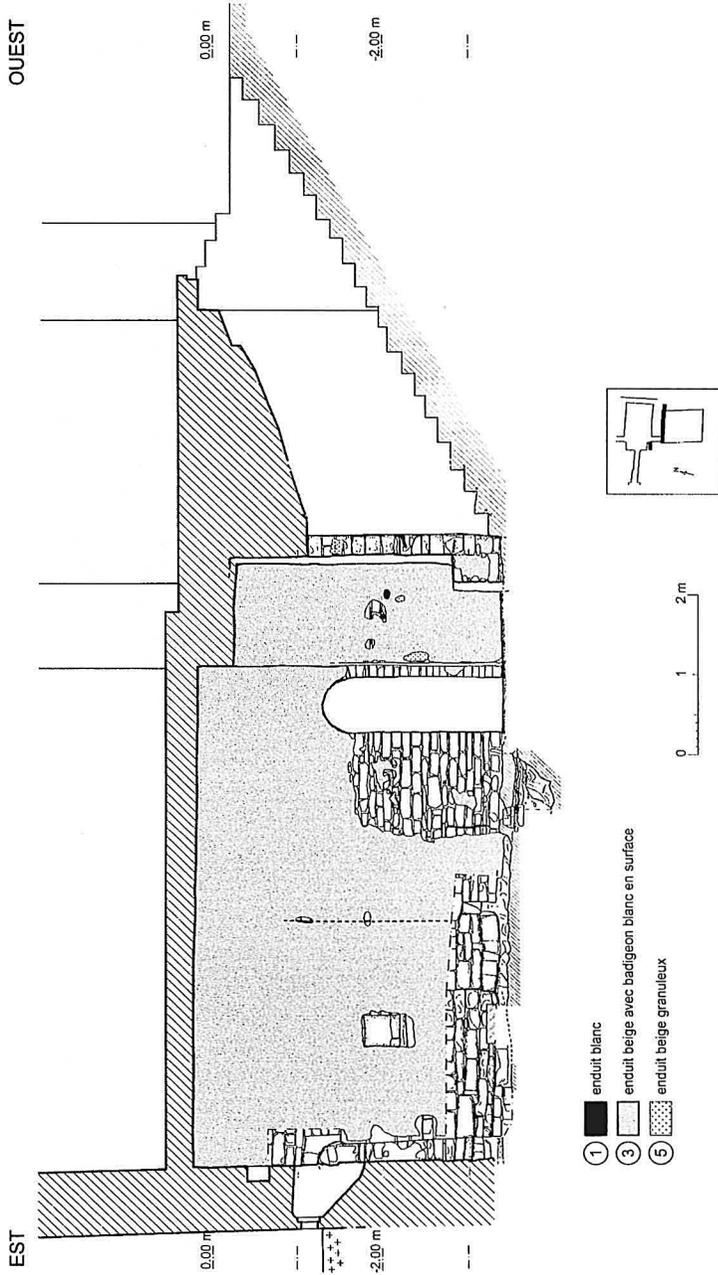


FIG. 20.- Griselles, crypte, relevé du mur sud avec le tombeau placé dans sa position moderne d'avant 1860 (CEM, 2002, G. F.).

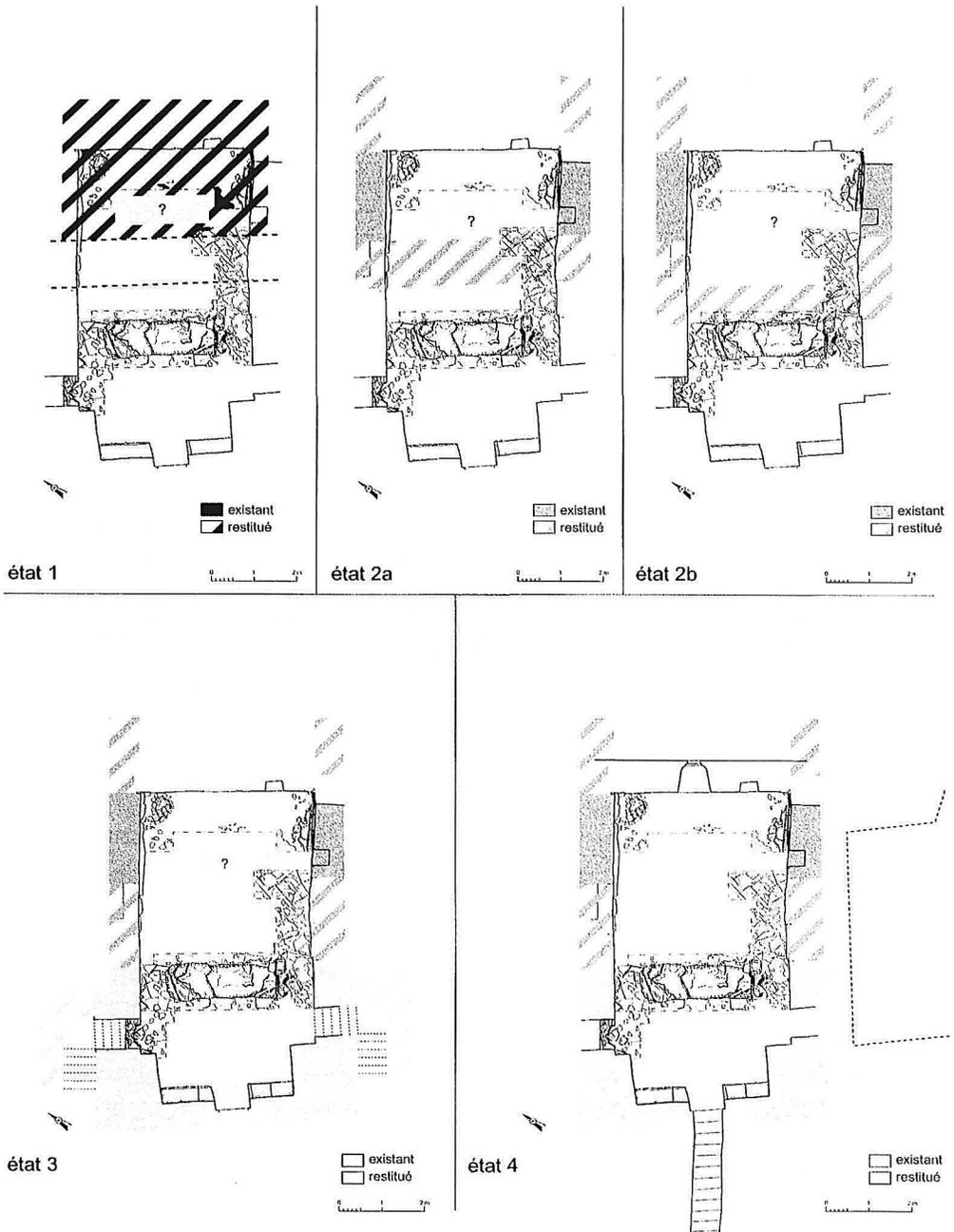
La cuve en calcaire (H : 0,49 ; L : 1,67 ; l. : 0,71) pourrait être datée, d'après l'inscription relevée et étudiée par Yann Le Bohec, entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e siècle⁴⁶.

Le couvercle s'adapte mal à la cuve ; probablement plus long, il a été réduit et est en partie usé sur sa face supérieure. Il présente du côté est un décor d'écaillés et sur son côté droit, au sud un relief représentant l'*ascia*, très précisément sculpté. Des traces de taille indiquent une réadaptation à la cuve actuelle d'une part et à un réaménagement plus tardif d'après l'utilisation du taillant (XI^e-XII^e siècles) d'autre part. Son côté ouest-est droit et pourrait indiquer son accollement originel contre une paroi.

La cuve et le couvercle sont jointoyés avec différents mortiers correspondant aux ouvertures du tombeau connues par les textes. À la base des panneaux de tête et de pied, on remarque de nombreuses épaufrures consécutives à l'introduction de pinces pour séparer cuve et couvercle (fig. 16).

Ces deux pièces sont surmontées d'une pierre sculptée monolithe taillée dans un bloc rectangulaire avec son sommet en bâtière comme pour les sarcophages traditionnels ; elle présente trois faces sculptées : sur la face principale surmontant la paroi qui regarde le visiteur, un jeu d'arcatures trilobées encadre trois personnages : au centre la Vierge à l'enfant et de part et d'autre saint Paul et saint Pierre, patrons également de l'église. Sur la face latérale nord (fig. 17), deux personnages agenouillés (un homme et une femme aux visages bûchés), en position de donateurs entourent une figure également bûchée en buste, qui ne serait pas « *le Père éternel entouré de nuages* » comme le voyait l'abbé Lavieille, mais plus simplement la figure de Valentin en habit de prêtre. À l'opposé, au sud, une simple croix sculptée en relief occupe le centre de l'espace creusé en réserve. Sur la face supérieure du couvercle en bâtière, on retrouve une croix sculptée plus soignée au-dessus de l'arcade encadrant la Vierge à l'enfant. Il subsiste sur les différentes parois des traces de polychromie, surtout de couches de badigeons jaune. En outre, de nombreux graffitis modernes couvrent les faces.

46. L'inscription : « MONIMENT/VM SABINEI/I SABINIA/NI A N LXVI ». LE BOHEC (Yann), *Inscriptions latines de Gaule Belgique*. 1. Lingons, n° 320 (à paraître).



©AUXERRE - Centre d'Études Médiévales, 2002

FIG. 21.- Griselles, crypte, plans des différents états de transformation.
(Résultats et hypothèses 2002, CEM)

En réalité, l'ensemble de cette pièce supérieure, interprété par l'abbé Lavieille comme un baldaquin, s'adapterait mal au tombeau même complété de colonnes aux angles pour le soutenir. Cette pierre sculptée pourrait plus vraisemblablement avoir surmonté au XV^e siècle un dispositif construit comportant par exemple un devant en bois peint cachant la cuve et l'ancien couvercle.

Cet état du tombeau composé de ces trois pièces est un état déjà ancien. On le voit ainsi représenté dans le dessin de l'Album de Nesle⁴⁷, à une époque où, avant 1865, le tombeau se trouvait encore placé contre le mur sud et installé sur deux petits socles réutilisés (fig. 18). Il s'agit de fragments de colonnes dont nous avons retrouvé un morceau dans l'église (fig. 19). Ce dernier montre (comme sur le dessin de Nesle) selon ses faces des caractères à la fois de la fin du gothique : anges tenant un écusson et des motifs nouveaux de la Renaissance : rinceaux, enroulements de chapiteau ioniques. Le léger décalage existant entre la datation proposée pour la partie supérieure du tombeau et celle de ces éléments proche de la première Renaissance (vers 1515-1530)⁴⁸ pourrait laisser supposer soit une réadaptation du tombeau au début du XVI^e siècle, soit plus vraisemblablement la récupération à la fin du XVI^e ou au XVII^e siècle d'éléments subsistant d'un autre décor de l'église à cette fin de supports pour le tombeau déplacé (fig. 20).

ANALYSE ET SYNTHÈSE DES ÉTATS

- État 1 : une occupation antique, probablement un mausolée privé dont ne subsisterait que le niveau de sol de tuileau et auquel appartiendrait le sarcophage composé de la cuve avec son inscription SABINUS des II^e-III^e siècles. Ce mausolée aurait pu s'inscrire dans le périmètre d'une villa correspondant à une première occupation haute de la butte de Griselles. L'occupation funéraire protohistorique n'était qu'une hypothèse sans fondement aujourd'hui et c'est bien l'occupation antique qui semble s'affirmer jusqu'à preuve du

47. NESLE (E.), *Excursion d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, Beaune, 1860. Le texte (p. 147-150), général et légendaire, ne nous apprend rien sur l'état du site.

48. Nous remercions Madame Catherine Chédeau, maître de conférences à l'Université d'Aix, auteur d'une thèse sur Dijon au début du XVI^e siècle, qui a confirmé la périodisation de cet état.

contraire. La céramique résiduelle ramassée en prospection de surface au nord-est du site confirme cette présence, ainsi que le fond de céramique orangée (provenant de l'US 28, couche de mortier pulvérulent posée sur une terre fine et noire au dessus du sol de tuileau) datable des II^e-III^e siècles.

- État 2 : la réutilisation du mausolée à des fins chrétiennes, soit dans un premier temps par Valentin si on admet une partie de sa *vita* où il se réfugie dans une grotte, peut-être l'ancienne construction voûtée, qu'il transformera lui-même ; soit, après sa mort la reconstruction de l'ancien mausolée selon un dispositif plus important, avec un édifice en partie supérieure⁴⁹.

Dans cet état le sarcophage de Valentin pourrait occuper la même place que celui de Sabinus, c'est-à-dire à l'ouest d'une construction dont le mur du fond serait à l'emplacement de l'actuel autel. Le sarcophage présente une face frontale nécessairement plus visible du fait de la présence de l'inscription, et il en sera de même pour les décors successifs.

Aucun élément de mobilier ne vient préciser cet état, déduit de la chronologie relative, et d'une interprétation du site par le croisement des textes et du monument.

C'est à ce second état (2 a) ou à une reprise (2 b) -si l'on tient compte des mortiers et du fossé de la construction du mur sud- que pourrait appartenir une grande partie de l'élévation sud et un premier état de la voûte orientale. La porte découverte à l'extrémité est du mur sud n'a comme caractéristique que la construction du cintre du passage et du linteau en retrait du piédroit (taille au ciseau). Ce dispositif existe couramment aux V^e siècle (baptistère Saint-Jean-de-Latran à Rome par ex.), VI^e siècle (palais de l'évêque à Porec). Il peut encore être pratiqué au IX^e siècle (Auxerre), mais aussi par la suite

49. On peut rapprocher ces premiers états d'un mausolée funéraire des dimensions de plusieurs constructions de ce type qui varient entre 3,50 m sur 3,80 (Saint-Laurent de Grenoble) à 5,80 sur 6,10 m (Saint-Just de Lyon). (Cf. REYNAUD (J.-F.), COLARDELLE (R.), JANNET-VALLAT (M.), PERINETTI (R.), PRIVATI (B.), « Les édifices funéraires et les nécropoles dans les Alpes et la vallée du Rhône », *Actes du XI^e congrès international d'archéologie chrétienne, Lyon-Aoste, 1986*, éd. Rome, 1989, p. 1475-1514). On peut aussi rapprocher cet espace de celui encore conservé, mais mal daté, qui constitue la chapelle orientale de la rotonde de Guillaume de Volpiano à Dijon (env. 5m sur 4,40 m) et qui pourrait avoir pour base une structure funéraire de ce type.

aux X^e-début XI^e siècle (Marcenay, Saint-Vorles) mais dans des manifestations plus monumentales. Ces dernières comparaisons locales nous conduisent à rester prudents. Quelle que soit sa datation, la présence de cette porte induit un accès de ce côté où le sol géologique remonte – comme on peut le voir dans la salle sud-avant de redescendre vers la vallée. Il devait ainsi probablement appartenir à un état déjà en crypte et permettre une communication avec une église supérieure comme dans l'état suivant.

C'est à la suite de cet état du monument qu'il convient de placer le développement de la nécropole du haut Moyen Âge à laquelle appartiennent la majorité des sépultures retrouvées au XIX^e siècle et celles en sarcophages de 1988 et 1992, bien datées par du mobilier céramique des VI^e-VII^e siècles et par la typologie des tombes. Pour ces dernières, l'éloignement par rapport à la crypte (plus de 30 m) n'est pas un obstacle, si l'on admet que la basilique construite au VI^e siècle a attiré, comme à Saint-Germain d'Auxerre, des tombes « *ad sanctos* » à proximité est du tombeau du saint, mais également à l'ouest dans l'entrée de l'édifice ou de son atrium. On peut simplement constater qu'à ces tombes privilégiées et bien orientées succéderont des constructions de petits murets plus tardifs, orientés comme la nef, en relation vraisemblablement avec le cimetière paroissial qui succéda à la nécropole du haut Moyen Âge.

- État 3 : les observations et analyses du mur sud comme de la voûte montrent assez clairement, l'agrandissement vers l'ouest de l'état précédent selon un plan cohérent et une disposition symétrique d'escaliers qui depuis le nord et le sud de l'intérieur de l'église permettaient d'accéder à la crypte. Cela suppose un plan différent pour le chevet qui devait inclure la maçonnerie de ces cages d'escalier. Cette disposition s'inscrit dans une tradition carolingienne d'accès au corps saint (cf. les escaliers d'accès dans les cryptes annulaires ou à couloirs coudés) sans pour autant reprendre ou reconstruire complètement l'état précédent. Soit, on faisait l'économie de cette reconstruction jugeant que l'agrandissement fonctionnel était suffisant, soit, on voulait conserver l'ancienneté du lieu, mémoire de la vénération auprès du saint.

Les arguments de datation de cet état restent faibles et s'appuient essentiellement (en dehors de la chronologie relative) sur la cohérence de la construction, le type de taille des pierres, la régularité des assises, l'absence de mouluration... C'est-à-dire un ensemble d'indices qui semble désigner le XI^e siècle. On serait tenter d'y voir là une contemporanéité avec une reprise en main du site après 1018,

mais sans mesurer le temps qui a pu s'écouler entre cette date et la reconstruction.

On peut admettre que, dans cet état, le tombeau de saint Valentin est toujours dans la partie orientale.

- État 4 A et B - La construction du mur oriental actuel de la crypte semble appartenir selon toute vraisemblance et logique à la construction du chevet actuel. La rupture visible et décrite dans le mur extérieur sud supérieur pourrait marquer les deux phases de la reconstruction gothique qui a pu commencer par l'est, puis être reprise par l'ouest avec nef, clocher, puis reprise du chevet.

En tout état de cause, cette reconstruction de l'église supérieure va occasionner l'abandon des accès primitifs à la crypte, que nous avons pu restituer pour la phase 3, avec pour les remplacer la création d'un escalier droit dans l'axe, l'escalier actuel. Nous avons vu que son percement est postérieur aux maçonneries ouest et comporte un liant d'argile verte particulier.

Tailles de pierre, moulurations des parties supérieures du chevet, clocher, attestent un état gothique, fin XII^e-XIII^e siècles, sans que l'on puisse préciser encore les périodes exactes du chantier qui a pu se prolonger au XIV^e siècle.

Sans que la stratigraphie exclue un déplacement lors de l'état précédent, c'est plus vraisemblablement lors de cet état gothique et du fait de la réduction de la construction depuis l'est que l'on peut situer la position du sarcophage de Valentin dans la partie occidentale, en position nord-sud, position d'où il pouvait être visible depuis le début de l'escalier. Céramiques résiduelles, fragments de carreaux trouvés dans les petites couches aux abords semblent attester de la présence du tombeau à l'époque gothique à cet endroit.

- État 5 : la salle sud vient s'appuyer contre la crypte avec pour fonction une compensation à la déclivité très forte du terrain et une volonté d'asseoir solidement les bâtiments du prieuré qui devaient se trouver de ce côté de l'église. Bien que peu de pierre laissent apparaître l'usage ici de la bretture, le système de construction de la baie est, la construction régulière des maçonneries, nous conduisent à placer cet état aux XIII^e-XIV^e siècles, sans doute à la suite de la reconstruction de l'église et de son clocher. Ces bâtiments disparaissent à l'époque moderne et sont remplacés par la sacristie actuelle qui ne suit pas le même plan et porte sur une des baies sud la date de 1729.

Toujours à son emplacement central, le tombeau de Valentin fut

couronné à la fin du XV^e siècle d'un grand dais, et fut l'objet d'une nouvelle présentation grâce à une famille de donateur demeurée inconnue.

C'est également le tombeau qui a pu faire l'objet d'autres soins et décors au début du XVI^e siècle, dont subsisteraient les fragments de colonnes réutilisés dans l'état suivant.

- État 6 : c'est sans doute après le passage des protestants en 1577 ou à l'occasion de la première reconnaissance des reliques en 1686⁵⁰ (bien que le texte ne le dise), que les vestiges du tombeau sont placés contre le mur sud en utilisant comme socle des fragments d'un décor renaissant. C'est ainsi que les plus anciennes descriptions des Bollandistes⁵¹ évoquent l'emplacement originel alors visible du tombeau, emplacement qui n'est en réalité que sa situation médiévale. C'est à partir de cet état ou du suivant que l'on peut admettre la réfection des enduits qui tiennent compte de cette nouvelle position contre le mur sud.

- État 7 - XIX^e siècle : probablement entre 1789, où on constate la nécessité de refaire les enduits⁵², (mais on peut douter de son exécution durant ces années historiques...) et 1842, où, en présence de l'évêque de Dijon, on procède à une seconde reconnaissance des reliques de Valentin, une réfection au moins des enduits a du avoir lieu. C'est cette couche qui reçoit les premiers graffitis du XIX^e siècle. L'abbé Lavieille en 1883 fait allusion au fait qu'en 1842 « *la chapelle souterraine avait été restaurée et l'église rendue à un état suffisant de décence* » en précisant plus loin que depuis « *tout a bien changé : l'église est délabrée, l'autel de saint Valentin tombe en ruine et le reliquaire s'est entièrement détérioré* ». Ce reliquaire propre au Chef de Valentin est mentionné dans le PV de 1686. Il sera refait en 1842. Il repose depuis sur l'autel dédié à Valentin dans le chœur supérieur, au nord. C'est cet état de dégradation du XIX^e siècle

50. Cité par l'abbé Garraud, un extrait du PV de visite de 1686 se trouve encore aux Archives de l'Évêché de Dijon, 2 p., dossier Griselles.

51. *Acta Sanctorum, Julii*, II, p. 39-41 «...*Tumus erat olim in medio cryptae, ut facile apparet ex pavimento, quod in spatio tumuli nullum est.* »

52. Cf. le PV du 23 juillet 1789 décrivant les travaux nécessaires et en particulier le pavage excepté « *l'emplacement du tombeau de saint Valentin qui restera sans être pavé* », Archives départementales de l'Yonne, H 1052.

qui poussera l'abbé Lavieille au renouveau du culte du saint évoqué en introduction.

NOUVELLES HYPOTHÈSES

Les recherches archéologiques et historiques menées en 2001-2002 sur le site de l'église de Griselles offrent aujourd'hui de nouvelles hypothèses et quelques acquis. On notera en particulier l'affirmation d'un développement funéraire en milieu rural auprès de la tombe d'un ermite comme on n'en connaît pas d'autres exemples dans le nord, où une recherche de la protection du saint était aussi le fait de rapprochement des habitants⁵³. À Griselles, le statut de prêtre de Valentin, n'a pu qu'augmenter cette reconnaissance de la *virtus* du saint, ceci dans une micro-région qui allait montrer par la suite une grande variété dans ses traditions de dévotions⁵⁴. C'est par des sites comme Griselles – ou Moutiers-Saint-Jean- que l'on saisit l'évolution des phénomènes de christianisation après les grandes périodes des IV^e-V^e siècles bien connues pour les villes⁵⁵.

On ne peut mesurer aujourd'hui encore l'importance de la crypte et de la basilique qui perdura sur le site entre le VI^e et le XI^e siècle, mais compte tenu de celle des tombes trouvées à l'extérieur, il est probable que ces constructions ont été conséquentes.

L'état roman de la crypte placé, pour le moment, au XI^e siècle, situe la nouvelle organisation de cet espace dans une tradition de fonctionnement qui s'impose à partir du IX^e siècle avec des accès symétriques pour permettre à des foules de descendre et de remonter lors de cérémonies ou processions auprès du tombeau du saint. Le fait que la crypte n'utilise pas pour autant un dispositif de crypte-halle courant au XI^e siècle, s'explique aujourd'hui par la réutilisation

53. Cf. HEUCLIN (Jean), « L'ermite et la mort durant le haut Moyen Âge », *Revue du Nord*, t. LXVIII, n°268, janv.-mars, 1986, p.153-168.

54. MARILIER (Jean), « Paroisses, monachisme et culte des saints dans les cantons de Laignes et de Baigneux-les-Juifs », *Œuvres d'art des églises/ Canton de Baigneux-les-Juifs et Laignes*, Musée de Dijon, 1978, p. 29-42.

55. Sur cet aspect voir récemment : YOUNG (Bailey), "Sacred Topography : The Impact of the Funerary Basilica in Late Antique Gaul", *Society and Culture in Late Antique Gaul, Revisiting the Sources*, (ed. R. Mathisen et D. Shanzer), Aldershot, Burlington USA, 2001, p. 169-185.

et le simple agrandissement d'un état antérieur qui devait fonctionner, comme à Saint-Gervais de Genève⁵⁶, comme un grand mausolée funéraire accessible. Il est d'ailleurs frappant de remarquer que la suppression des accès romans lors de la reconstruction gothique du chevet, réduit à nouveau l'espace dans une conception traditionnelle de l'accès frontal et unique qui gênaient tant les usages monastiques. On soulignera le fait qu'à cette époque, l'église ayant aussi et avant tout une fonction paroissiale, elle n'avait plus les mêmes contraintes. La restauration de l'abbé Lavieille à la fin du XIX^e siècle conservera d'ailleurs ce dispositif.

Recherches futures

À la lumière des travaux présentés, il serait souhaitable que d'autres campagnes sur le terrain permettent d'appréhender l'espace environnant à la fois à proximité de l'église, contre le chevet où devrait être retrouvé l'état du site antique et le prolongement de la crypte du haut Moyen Âge, mais également vers l'est et le nord où les ramassages de surface nous ont fait rencontrer plusieurs tessons de céramique des périodes antiques et médiévales. Au sud, où s'est étendu le cimetière moderne, et où devaient demeurer les bâtiments du prieuré, on peut douter, du fait des décaissements anciens, que des vestiges en place puissent être retrouvés. Une attention particulière lors de chaque creusement de tombes et une surveillance archéologique en cas d'autres travaux restent souhaitables.

(Séance du 17 mai 2000)

56. BONNET (Charles) et PRIVATI (Béatrice), *Le temple de Saint-Gervais*, Genève, 1991.